

Parc à la pointe de la Jonction, Genève

Synthèse de la concertation | 24.09.2021



Maîtrise d'Ouvrage
Ville de Genève



hydrique.

BERTHET & POST

Aidec

B Hager

Projet

Parc à la pointe de la
Jonction

Phase du projet

Phase 21, Image directrice
Démarche de concertation

Maîtrise d'Ouvrage

Ville de Genève

Département des constructions et de
l'aménagement
Service de l'aménagement du génie
civil et de la mobilité

Architecte

Leopold Banchini Architects
*Leopold Banchini,
Jeanne de Bussac*

Architecte-paysagiste

Hager Partner AG
*Pascal Posset, directeur de projet
Aleth de Crécy-Koch, cheffe de projet
Kinga Wenz, traitement de projet*

**Processus participatif et
événements**

AIDEC
*Diego Rigamonti, Jérôme Mallon
Sonia Miny, Benoit Merizzi*

Berthet & Post

Marie-Avril Berthet, Frédéric Post

Hydrologue

Hydriques Ingénieurs
Philippe Heller

Acousticien

BATJ
Thomas Juquin

Maquette

Clément Schlemmer

Démarche citoyenne

Forum Pointe de la Jonction

Association des habitants de la Jonction
Isabelle Toumi

Association pour la Reconversion Vivante des
Espaces
Iago Cruz

Canoë Club Genève
Danuta Grosclaude

Collectif Nicoletta
François Moncarey

Eco-quartiers Genève
Anita Frei

Fédération des Artistes de Kugler
Alex Tasev, Stéphanie Prizreni

Maison du Quartier de la Jonction
Silvio Albino

SOMMAIRE

Prélude	4	Partie III : Synthèse des données	25
Partie I : Etat des lieux et recommandations	5	1. Synthèse	27
Introduction	6	1.1. « Un parc » à la pointe de la Jonction	
Enjeux	7	1.2. Mise en perspective des principes méthodologiques	
Recommandations	9	1.3. Mise en perspective des éléments structurants	
Glossaire	13	2. Synthèse par thèmes	30
Partie II : Le processus	14	2.1. Thèmes abordés	
1. La démarche participative	16	2.2. Végétation et co-plantation	
1.1. Contextualisation : éco-systèmes humains		2.3. Elements du bâti	
1.2. Contextualisation : temporelle		2.4. Usages	
1.3. Retour sur la première phase de l'enquête participative		2.5. La baignade	
1.4. Contextualisation : gouvernance		2.6. Sobriété et durabilité	
1.5. Objectifs		2.7. Mobilité, seuils et accès	
2. Cadre méthodologique	22	2.8. Assemblée du Parc	
2.1. Principes de travail		2.9. Acoustique	
2.2. Outils de travail		3. Synthèse par espaces	41
2.3. Deux scénarios		3.1. Vue d'ensemble : la maquette lors des ateliers	
		3.2. Le sentier des Saules	
		3.3. Les bords de l'Arve	
		3.4. La Pointe	
		3.5. La plateforme	

PRÉLUDE



Mosaïque participative à la Pointe de la Jonction
Juin 2021 - Artiste : Tamara Bertoletti - Photographie : François Moncarey

Ce document est composé de trois parties.

La première partie permet une compréhension des enjeux et problématiques de la création de ce futur espace public.

Elle compile des informations utiles et explicite l'analyse et le positionnement de AIDEC, le mandataire de la concertation qui accompagne les différents acteurs depuis 2017.

La deuxième partie permet d'entrer dans le détail du processus de projet, son historique, sa méthodologie et son contexte.

La troisième partie propose une lecture des différentes données issues de la concertation.

Les Annexes sont constituées :

- du cahier des permanences, historique chronologique des événements du processus 2021
- du booklet réalisé lors du workshop limites x limites
- d'une compilation des cartes et formulaires d'interviews récoltés
- du rapport de la première étude participative réalisée en 2017.

PARTIE I

ETAT DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION



Maquette de synthèse lors de la restitution du 31 Août 2021 -
Photographie : Leopold Banchini
Maquette : Clément Schlemmer, Jérôme Mallon, Equipe de Mandataires.

ASSURER LA CONTINUITÉ D'UN PROCESSUS CITOYEN ET NOVATEUR.

Cela fait de nombreuses années que le déplacement du dépôt TPG, situé en plein cœur de la ville de Genève est envisagé par les autorités et les citoyens.

En 2009, le Forum Pointe de la Jonction (FPJ), réunissant un corpus d'associations et d'acteurs du quartier décident de se réunir pour la création d'un espace public en lieu et place du dépôt.

En 2016, il dépose une pétition largement plébiscitée en ce sens. En 2017, le FPJ mandate l'association AIDEC pour réaliser une première phase de concertation; il s'agit d'informer le public de cette future transformation et de réaliser une enquête de terrain pour en appréhender les enjeux.

Il faut noter qu'en 2018, un groupe de riverains obtient gain de cause pour leurs recours à l'encontre des aménagements - pontons et bancs - le long du sentier des Saules.

Tous les projets du périmètre - inclus l'ancien dépôt des Transports Publics Genevois (TPG) - sont suspendus, un plan de site* reposant sur une image directrice est requis pour débloquer la situation et faire de nouveaux aménagements ou modifier l'existant.

En 2018, le forum collabore avec l'AGCM* pour la rédaction du cahier des charges de l'appel à projet, qui stipule la collaboration avec AIDEC pour le volet concertation.

C'est le groupement Leopold Banchini Architects qui est sélectionné. Un contre-temps logistique; le déménagement des bus, connaîtra un retard d'un an et demi, et repoussera le lancement du processus qui ne pourra commencer qu'en mai 2021.

Mi-mai 2021 l'ancien dépôt est rendu accessible au public et la seconde phase de la démarche de concertation peut commencer in situ. S'ensuivent, durant la période estivale 2021, des permanences hebdomadaires et des temps forts, dans une optique de concertation, d'activation et de médiation sur le site afin de préfigurer ce futur espace public.

Les différents enseignements sont synthétisés dans ce document en septembre 2021.

Plan de Site : outil de planification qui sera produit par la Ville de Genève
Image directrice : vision déterminant les prises du parti du projet
AGCM : Aménagement, Génie Civil, Mobilité

ENJEUX

ETAT DES LIEUX

APPRÉHENDER ET EXPÉRIMENTER UNE TYPOLOGIE ET UN LIEU UNIQUE À GENÈVE

Le périmètre de projet est situé au centre ville, dans le quartier de la Jonction qui est particulièrement multiculturel et mixte. C'est un quartier dense, populaire dans lequel il y a un manque criant d'espaces publics. Il existe une forte tradition associative, c'est le berceau de l'animation socio-culturelle genevoise.

A plus large échelle, c'est la rencontre entre l'Arve et le Rhône, dans un écrin paysager et naturel d'envergure, qui fait du périmètre un site d'exception à l'échelle du canton. C'est une rotule, le point de convergence entre la ville et la nature. Aujourd'hui fortement sollicité, le périmètre subira encore plus de pression d'usage lors du développement du PAV*.

Le périmètre du projet peut lui être décomposé en 4 zones: le sentier des Saules, la Pointe de la Jonction, les berges de l'Arve et l'ancien dépôt TPG.

1. Le sentier des Saules longe le Rhône, du pont Sous-Terre à la Pointe de la Jonction. Il est bordé d'une allée d'arbres remarquables. Au pied on trouve un gazon écorché, jalonné d'aménagements succincts; pontons, bancs, et toilettes durant la période estivale.

Le sentier subit une très forte pression d'usage durant la belle saison, où usagers de toute la ville et de tous horizons se pressent pour faire des grillades, écouter de la musique et s'y rencontrer.

D'autre part, les berges du Rhône sont plébiscitées par les baigneurs qui se laissent aller dans le courant en profitant de la particularité Suisse qui fait qu'il n'est pas autorisé, mais toléré de se baigner. En dehors de la belle saison, les rives retrouvent leur calme. Ici sont identifiés des conflits d'usages avec certains riverains - bordant le sentier ou sur les falaises de Saint-Jean qui y font face - , dus aux nuisances sonores, aux fumées des grillades et la production importante de déchets. Le lieu peut procurer un sentiment d'insécurité, en particulier la nuit, face à des individus fortement alcoolisés ou drogués.

2. Les berges de l'Arve sont un sanctuaire dévolu à la nature et la contemplation. Les initiés profitent de la fraîcheur des berges et viennent chercher le calme qu'ils ne peuvent trouver, lors de la belle saison, sur les berges du Rhône. Si le périmètre du projet s'étend jusqu'à la passerelle qui relie le bois de la Bâtie, il serait intéressant d'élargir la réflexion pour créer un réel continuum des sentiers de l'Arve jusqu'au boulevard des deux Ponts. Se pose alors la question de la qualité particulière d'un sentier non-aménagé.

3. La Pointe de la Jonction est composée de la confluence, lieu idyllique et poétique où se mélangeant l'Arve et le Rhône. Plus loin on trouve une petite esplanade, appropriée par des publics avertis pour différents rites ou cérémonies. Le paradoxe est que c'est le toit du siphon SIG*, où convergent une grande partie des canalisations du quartier, dégageant occasionnellement de fortes odeurs.

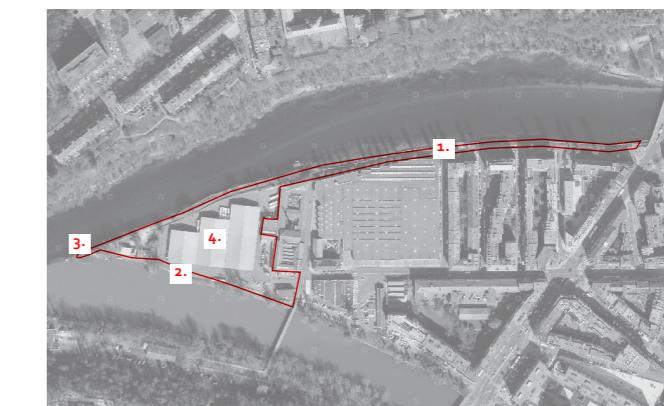
Il y a également la buvette de l'ARVe*, à proximité d'un grand deck surplombant le Rhône. C'est la sortie principale des baigneurs se laissant filer dans le courant. Cette buvette joue un rôle d'accueil et de médiation - nécessaire - avec les publics tout en étant impliquée dans des actions de prévention sur le site. D'autre part se trouve le bâtiment Honegger et une petite infrastructure qui héberge le Canoë Club de Genève et rafting loisir, contribuant au brassage des usagers de la Pointe de la Jonction.

4. La plateforme est le lieu qui pourrait rassembler et connecter les trois zones précédentes. Actuellement c'est une enclave, grillagée sur son pourtour, comportant deux portails d'accès sécurisés, l'un donnant sur la Pointe de la Jonction, l'autre au bout de l'avenue de la Jonction.

Si l'accès est pour l'heure condamné côté Arve, il est possible de traverser le site de

part en part. La plateforme se caractérise par son enrobé et sa dalle en béton sur l'ensemble de sa surface. D'autre part les ex-dépôts constitués de trois grands couverts en tôle, reposant sur une structure métallique culminant à environ 10m de haut. Cette typologie unique, ouverte mais couverte, offre un fort potentiel de programmation et d'activation toutes saisons, démontré durant les 3 mois d'utilisation du site en 2021.

Néanmoins, la proportion de la couverture à conserver est à affiner lors d'une phase de projet plus avancée. Ces caractéristiques particulières mettent en évidence l'opportunité d'un processus de transformation avec une haute considération de l'existant.



PAV : Le secteur Praille - Acacias - Vernets est l'un des plus grands développements urbains en cours à Genève

SIG : Services Industriels de Genève

ARVe : Association pour la Reconversion Vivante des espaces

ENJEUX

ETAT DES LIEUX

PARTENAIRES D'UNE ACTIVATION DE DYNAMIQUE CITOYENNES.

Au vu de la complexité de l'écosystème social, nous avons choisi d'axer le travail de concertation sur la médiation et la construction de lien avec les publics, la reformulation des enjeux de l'image directrice en des questions accessibles illustrées par le "faire ensemble".

Prenant en compte l'ADN du quartier nous avons fait le choix d'un processus collaboratif en impliquant les acteurs et usagers présents dans l'activation* du site.

Nous avons été attentifs à inviter des acteurs extérieurs et créatifs, cela pour révéler la potentialité du site et de futurs usages et usagers. Une fois le site de la plateforme des halles ouvert, la ville de Genève et AIDEC ont œuvré pour garantir la pluralité des usagers et empêcher l'exclusivité en incitant de nouvelles pratiques.

Si au départ le site a pu être accaparé par des groupes de manière exclusive, c'est par un travail d'accompagnement de terrain et une diversification de la programmation que nous arrivons à une pacification et à un apprentissage commun dans une démarche citoyenne. Cet accompagnement permet de faire de la plateforme des halles un lieu d'écoute et de cohésion sociale, une véritable maison de quartier hors les murs. Les actions concrètes sur le site ont permis de créer un lien nécessaire, d'en faire un espace de rencontre, et d'identifier tout de suite des problématiques propres au lieu.

Appropriation* : se traduit par des espaces libres - d'usages non définis - minéral et végétal permettant à chacun-e-s de trouver sa place pour s'exprimer, partager et se reposer.

D'autre part, cela a révélé le réel enjeu de la co-conception* et de la co-construction*, nécessaires pour qu'il y ait un respect du projet d'espace public, la construction de liens pérennes, et donc à terme, des installations, des infrastructures, du végétal et du vivant.

Le site est dès aujourd'hui perçu en tant qu'espace ouvert et public. Il est en perpétuelle évolution nourrie par les expérimentations de différents acteurs qui se réunissent pour "faire" et ainsi apprendre sur le site.

Un certain nombre d'initiatives ont pu se développer dans ce cadre ouvert, unique à l'échelle de la ville et accessible, et devraie être enrichie par d'autres interventions.

(RE)DÉFINIR LA NOTION DE "PARC"

Dans le contexte du Quartier de la Jonction et pour répondre aux enjeux de transition sociale et écologique.

Si à l'origine la mobilisation des associations de quartier s'est faite autour de l'image d'un parc tel qu'on le conçoit dans l'imaginaire collectif résultant de la première phase de concertation (2017-18) vert et arboré, l'activation du site a ouvert la porte à une nouvelle définition d'un parc, non pas comme un objet fini, mais comme un processus évolutif, changeant et flexible à envisager sur le long terme.

Si d'ordinaire le moment transitoire est limité dans le temps, nous proposons un espace public en perpétuelle mutation, géré et animé par une pluralité d'acteurs. Un processus de coopération novateur, dont la forme laisserait place à la possibilité d'une appropriation* forte.

Nous avons pu observer cet été un site aux multiples facettes; un lieu socioculturel, un centre sportif, une salle de concert, un lieu d'exposition et de performance, un musée, une maison de quartier, des jardins...

Nous pensons qu'un projet d'espace public qui serait réalisé en dehors de ce cadre ferait courir le risque d'une aseptisation, d'un formatage pouvant mener à l'exclusion. Il est essentiel de réussir à intégrer ces enjeux extrêmement locaux pour créer et valoriser un lieu au caractère unique.

Si d'ordinaire la concertation sert à figer les intentions d'une image pour le maître d'œuvre, le potentiel réside ici dans l'apprentissage et l'expérimentation du "faire ensemble" au travers d'un processus de coopération avec, entre autres: le Canton, les différents services de la ville, le forum, les usagers du sites, les architectes...

En effet, au vu de la complexité et de la richesse de cet écosystème - humain, bâti, naturel - il est fondamental de respecter l'existant; la coopération permet une série de décisions évolutives prises collectivement et non une tabula rasa. Nous préconisons donc la constitution d'une image directrice qui soit un outil au service de la co-construction d'un espace public qui se déploie et se redéploie de manière incrémentale.

Nous sollicitons la ville de Genève pour développer une approche innovante, réaliser un projet pilote. La population aspire à une évolution des manières de faire la ville, à développer une transformation sobre et agile, respectueuse de l'existant et de l'environnement.

Un projet collaboratif ouvre la porte à de nouvelles bonnes pratiques, telles que la transdisciplinarité, un meilleur dialogue entre les services, assurer un suivi, une animation-médiation de terrain, un réel travail sur la gouvernance des quartiers...

RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS D'UN CONSTAT

RÉUNION ET DIVERGENCES

Tout comme lors de la première phase de concertation, cette deuxième partie fait émerger des souhaits et des visions opposées pour les espaces de la Pointe de la Jonction.

Le travail réalisé en équipe tente de mettre en perspective points d'accord et divergences pour en faire émerger une cohérence globale qui sera transcrit par l'équipe mandataires dans l'image directrice proposée.

Aussi, très concrètement de nombreuses questions ont été soulevées lors de la seconde phase de démarche de concertation et les premières activations, par l'utilisation du site : nouvelles plaintes du voisinage, problématiques de gestion des déchets et de l'affluence dans le lieu...

Il est vital de continuer à questionner certains points mais surtout de prendre conscience que le parc est existant. Le développer dans la continuité de la dynamique enclenchée, avec l'équipe en place et les partenaires déjà réunis semble donc naturel.

ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs points sont ressortis comme essentiels pour aller dans le sens d'un parc évolutif et vivant, d'ores et déjà existant.

Développer des activités hivernales. Une certaine créativité est nécessaire pour en développer le contenu, les idées très présentes d'un lieu ponctuel de bien-être avec sauna font partie des réflexions et ne demandent qu'à être expérimentées.

Approfondir la question d'un modèle économique dans l'espace public. Les réponses apportées par la Ville de Genève expriment un positionnement redouté par le milieu associatif. En effet la financiarisation d'un espace public laisse songeuse.

Si le fonctionnement du parc a été simplifié par la présence d'une sécurité privée, les limites et accès au site pourraient être développés et leur matérialisation et/ou théâtralisation, permettre de vérifier l'amélioration des conditions d'utilisation du site.

PLACE DE LA NATURE

Le potentiel de présence végétal sur le site est fort et le dialogue a tisser entre existant et végétal générera la qualité du projet.

Si de nombreuses activités souhaitent avoir leurs places à la Jonction, il est primordial de ne pas « sur-aménager » le lieu et de miser sur une gouvernance partagée pour en garantir l'accessibilité aux multiples publics.

Atteindre une canopée végétale de 25% évoquée lors des ateliers et répondant aux enjeux de créer des îlots de fraîcheur devrait être atteinte aisément.

La déminéralisation du site devrait se faire de manière progressive en observant sa dépollution, participant à l'idée d'un parc « co-construit » également par le végétal.

RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE EN IMAGE



SYNTHÈSE EN IMAGE ?

Lors des moments d'ateliers de la démarche de concertation, nous avons utilisé une grande maquette du site pour illustrer les propos.

Lors de ces moments, des visions différentes se sont confrontées et souvent le consensus n'a pas su émerger.

Cette maquette à cependant évolué tout au long de la démarche pour être présentée telle que montrée sur les photos, en tentant d'équilibrer la divergence des avis et de les articuler autour d'un concept architectural.

Nous tentons sur les schémas ci-après de retranscrire les points de conclusions résultants des différents débats, ainsi que des formulaires d'interview en travaillant directement sur les photos de la dernière maquette, présentée le 31 août lors de la restitution publique de la période estivale.

RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE EN IMAGE



RENFORCEMENT VÉGÉTAI

La végétalisation des bords de l'Arve s'étend de manière dense au plus proche de la structure et des percées **visuelles dégagées** sur le bois de la bâtie, **aménagées en points de repos ou «programmés»** laissant entrer l'air frais de l'Arve sur le site.

BAIGNADE ET ACCÈS À L'EAU

Des espaces accueillants pour la baignade et l'accès à l'eau (entrée - sorties - petits et grands)
Zones de création de decks

PRAIRIE

Espaces de délassement enherbés

LIEN AU SENTIER

Connexion au Sentier par la topographie, à caractère végétal Pente, estrades, délassement et bronzage

AGORA

Espace de rassemblement - assemblée du parc -
Foyer pour les activités sonores ; dispositif mobile et flexible de traitement acoustique .

ESPACES D'APPROPRIATIONS LIBRE

Couverts 60% de l'existant (fréquentation max 2021.) / Espace d'expérimentations urbaines.
Structure existante modifiée : ombrage, support végétation et .
Rangement de matériel requis pour supporter le programme mouvant du parc :
Partenariat avec des espaces de l'Usine Kuqler - édicules dans les espaces de couvert

JEUX / SPORTS / ACTIVITÉS

La structure accueille des espaces d'eaux pataugeoires et fontaines, jeux suspendus

JARDINS EXPÉIMENTAUX

JARDINS EXPÉRIMENTAUX

- Espaces appropriables de Jardins
- Espaces de jardins communs
- Espaces de dépollution expérimentaux

PATRIMOINE EXISTANT À VALORISER

Usine Kugler : espaces partenaires
Bâtiment Honegger : espaces partenaires
Confluence : préservation du côté intimiste

SEUIL ET LIMITES

Limite symbolique à envisager pour une ouverture complète des espaces du parc

MOBILITÉ

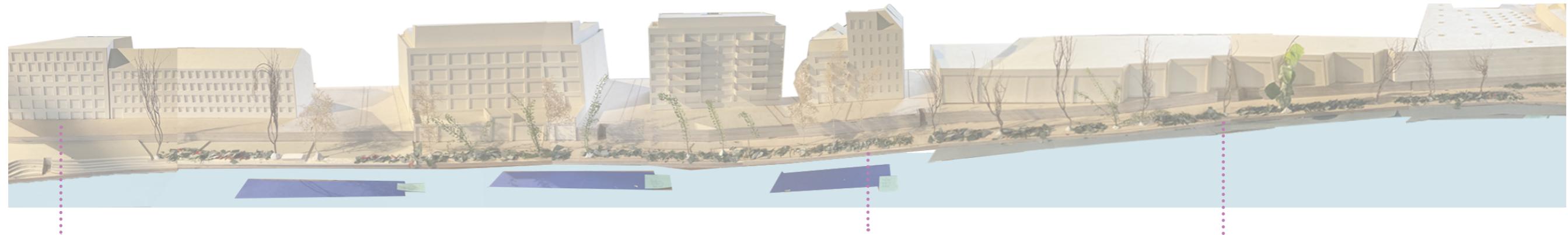
Espace info et parking vélo

EQUIPEMENTS

Douche - infos - vestiaires | lieu communautaire

RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE EN IMAGE



PONT SOUS TERRE

La tradition du plongeon est maintenue et reste sous la responsabilité des usager-e-s mais est rendue plus sûre en permettant la vue d'embarcations ou personnes portées par le courant en amont.

L'ENTRÉE DU PARC

L'entrée dans le parc de la Jonction est considérée dès le pont Sous-Terre.

UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNE

Une charte de respect du lieu est affichée. Des informations sur la baignade, la température de l'eau et les prévisions du courant sont facilement visible par le public.

AMÉNAGEMENTS FIXES

WC, douche froide et casiers sont insérés dans le contexte en mettant à profit le dénivelé par exemple.

MOBILITÉ

Les parkings vélos existants sont conservés et de nouveaux emplacements sont disposés aux entrées du parc. La valeur piétonne du sentier est renforcée, bien qu'il soit apprécié de pouvoir y circuler à vélo, la vitesse de certains modes de déplacement est préoccupante.

ZONES POUR NAGEURS

De nouveaux espaces accueillants pour la baignade et l'accès à l'eau peuvent être aménagés dans les zones délimitées en bleu foncé. Ces espaces compensent ceux qui sont végétalisés.

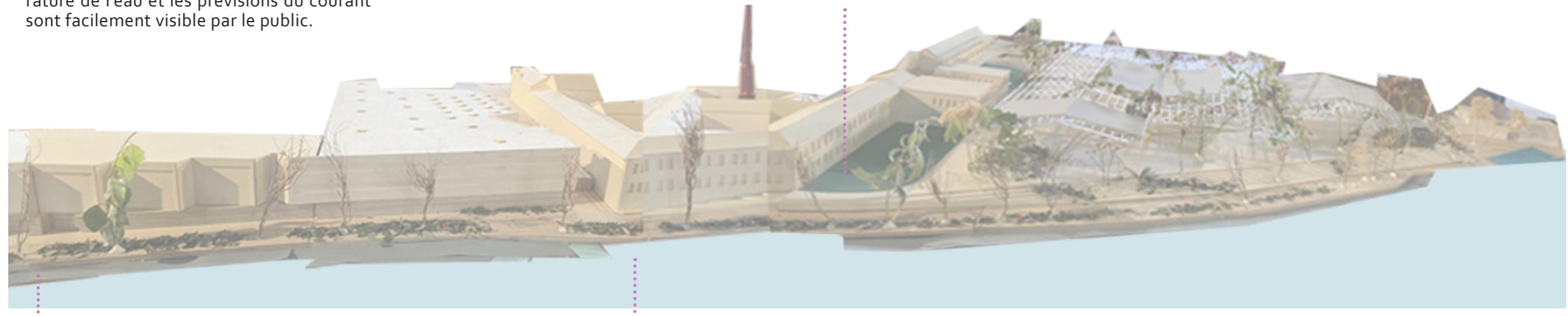
ESPACE FILTRE

Des zones sont réservées et conçues de manière à pouvoir offrir un « filtre » entre le parc à proprement parler et les ateliers existants dans l'Usine Kugler, sans cloisonner ni l'un ni l'autre.

VÉGÉTATION

La végétation des Berges souffre particulièrement d'un usage intensif l'été. Proposer une végétation un peu plus dense par endroits est bien accueillie par le public.

Attention : trop restreindre les espaces accessibles au public priverait une grande partie des habitant-e-s des qualités qu'offre la proximité au Rhône, surtout dans une période de recherche « d'îlots de fraîcheur ». Il est important de compenser les espaces pris au public.



ZONE DE BAIGNADE

La partie du sentier des Saules qui longe le bâtiment appartenant aux TPG est moins sensible au bruit des usagers et constitue un endroit d'aménagement privilégié pour la baignade.

RELATION AU RHÔNE

Le sentier des Saules accueille l'activité des pontonnier-e-s avec leurs barques, ancrés dans la culture, un espace réservé à ces pratiques se doit de garder sa place à la Jonction.

GLOSSAIRE

UN LEXIQUE COMMUN

UN GLOSSAIRE COMMUN ?

L'idée est de donner une lecture plus claire du sens que nous donnons à certains mots utilisés de manière plus ou moins récurrente dans ce rapport et d'y apporter une précision s'appuyant à la fois sur l'expérience vécue sur le site et les échanges que nous avons pu avoir lors de nos rencontres avec le public.

ACTIVATION

Action d'amener de la « vie » sur un lieu.

ASSEMBLÉE

Organe d'activation du parc de la Pointe de la Jonction.

BAIGNADE | BRONZAGE

Rituels de communion et de soin avec les éléments nécessitant des espaces supplémentaires, en particulier au bord du Rhône.

CONNECTER

Mettre en lien les actrices et acteurs du quartier en utilisant l'espace du parc de la Jonction comme lieu d'expression ouvert. co-conception

L'implémentation de choix dans le parc se fait de manière collective en s'appuyant sur des personnes relais impliquées. Transparence des procédures à l'étude et communication sur les choix et modèles de décisions, séances de communication d'informations régulières et publiques.

CO-CONSTRUCTION

Envisager le projet comme une succession de chantiers écoles et supports de formations. Disposer d'espaces libres dédiés à des aménagements renouvelables comme support.

ESPACES PARTENAIRES

Les infrastructures existantes (exemple bâtiment Honegger et Usine Kugler) ont une position et un rôle primordial à anticiper pour valoriser et maximiser le potentiel des espaces du parc, par exemple par la mutualisation d'espaces.

JEUX

Espaces de jeux et création libre type « Jardins robinsons ». Mettre en avant des moyens « Low-Tech » et ingénieux dans la mise en place d'espaces de jeux et prévus pour les enfants, à l'instar des jeux usuels.

FAIRE

Moteur de renouvellement du Parc.

INSPIRER

Faire du processus et du projet un exemple d'innovation en créant des opportunités de chantiers expérimentaux et en générant un type de lien nouveau entre usager-e-s.

LOCAL

Un espace de voisinage pour se rencontrer, échanger, grandir, jouer, manger, partager. Bien que l'enjeu d'échelle est grand, le projet met lui en avant l'intérêt de proximité.

LIMITES

Seul impalpable, à définir et expliciter par la communication; bien définies les limites deviennent un moteur à la créativité.

OUVERTURE

Permettre à quelque chose de nouveau d'émerger en laissant de côté nos intérêts personnels. Mettre l'accent sur l'exemplarité à venir du projet.

SÉCURISANT

La diversité et la multiplicité des publics amèneront le respect du lieu et le maintien de l'équilibre des éco-systèmes. Moyen de créer de la proximité avec le public ; distribution de la charte du lieu; relai du travail social et des correspondants de nuit pour décharger les services de police.

SEUILS

Considérer l'ensemble du périmètre comme le parc de la Pointe de la Jonction. Marquer les entrées du parc de manière symbolique pourrait être un moyen de faire prendre conscience que cette zone est partagée et qu'elle doit respecter des règles de savoir vivre.

PARTIE II

LE PROCESSUS DE CONCERTATION



1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.1. CONTEXTUALISATION : ECO-SYSTÈMES HUMAINS



Cartographie de l'écosystème humain du projet (non exhaustive)

Légende

1. Buvette de l'ArvE
Canoë Club
Rafting Loisirs
Les pontonniers

2. Fédération des Artistes de Kugler
3. EMS les Arénieres
4. Rhône Pour Tous
5. Ressources Urbaines & Membres / Codha
6. Maison du Quartier de la Jonction

7. Association des Habitants de la Jonction
La Jonction fait son miel / 60x60
8. Eco-quartier Jonction / les Nageur.euses
9. L'usine, membres et associations
10. Artisan-e-s et artistes du Vélodrome

11. Théâtre du Galpon
12. Forum 1203 / Habitant-e-s des Falaises
13. Les Jardins de la Jonction

LES ACTEURS DU PROJET

La démarche s'inscrit dans un processus long et initié par un acteur clé du projet : Le Forum Pointe de la Jonction. C'est à force de persévérance que Le F.P.J, en s'appuyant sur un réseau dense d'actrices et d'acteurs socioculturels du quartier a réussi à faire émerger un processus participatif officiel pour la création d'un parc à la Pointe de la Jonction.

Ce parc étant sujet à de nombreuses requêtes, sensibilités et intérêts, cette forme de processus vise à rassembler les habitant-e-x-s autour d'un projet co-construit et co-conçu et protéger l'avenir du parc pour le bien commun.

Le rôle des institutions est de permettre à la démarche d'évoluer dans un cadre cohérent avec la demande citoyenne.

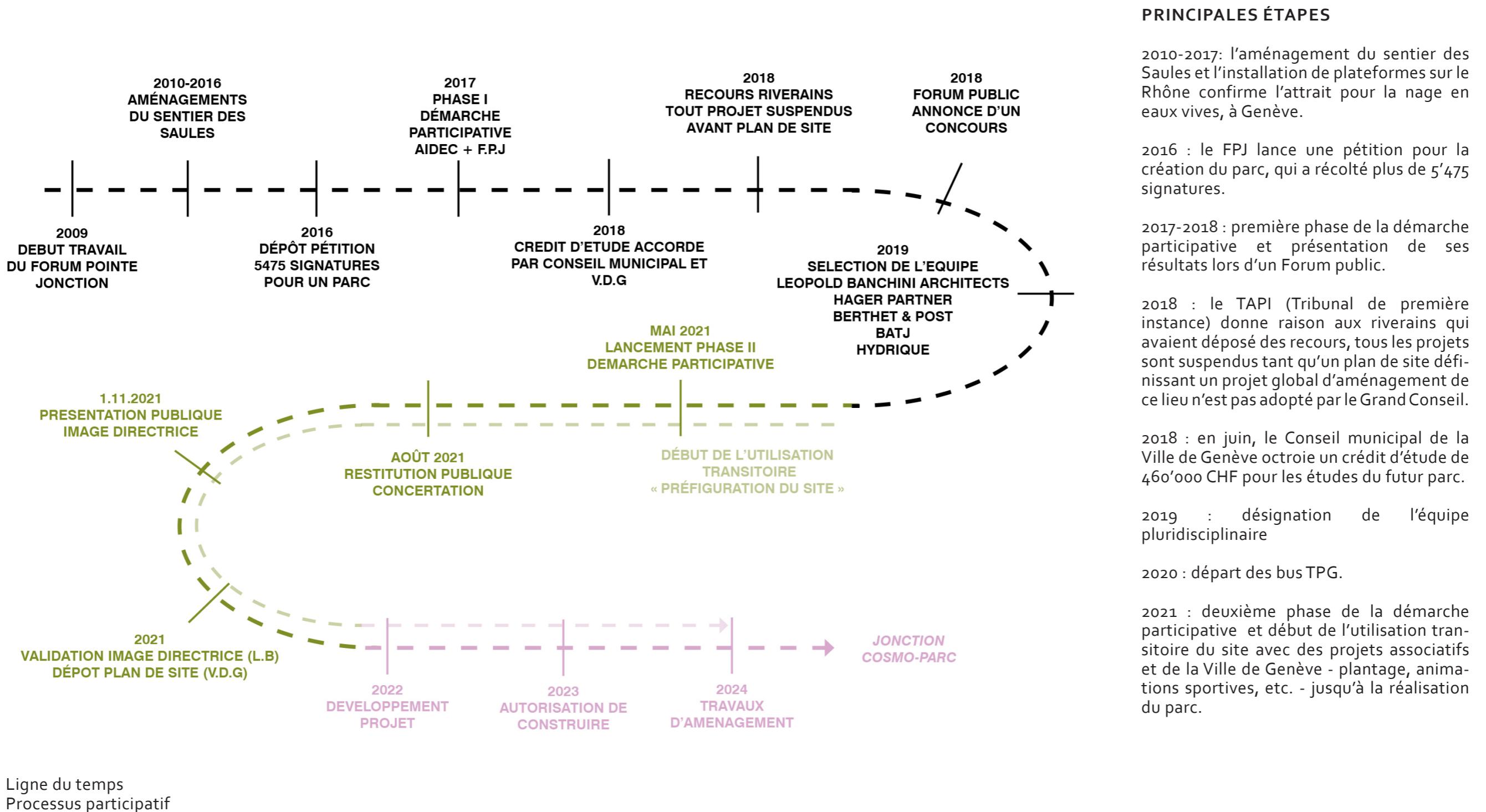
Son développement est appuyé par le Service de l'Aménagement, Génie Civil et de la Mobilité (AGCM).

Toutefois, le processus et l'affectation transitoire du site a nécessité nombre d'interactions avec l'ensemble des départements de la Ville de Genève, en particulier au sein du Département de la Sécurité et des Sports (DSSP) avec le Service de l'Espace Public (SEP) et le Service des Sports.

Enfin, l'équipe de mandataires choisie doit être garantie du processus et assurer le bon déroulement du projet.

1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.2. CONTEXTUALISATION TEMPORELLE



1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.3. RETOUR SUR LA PREMIÈRE PHASE DE L'ENQUÊTE PARTICIPATIVE



L'illustration réalisée pour la 1ère phase de la démarche évoque un espace libre et vert.

FEMME 40-50 ANS

Ce qui vous déplaît : « trop de musiques diverses (tous les deux mètres un autre sound system, grillades sauvages, caca de chien, trop de monde tout le temps. »

HOMME + 60 ANS HABITANT DE LA JONCTION

« (il faut) chercher un équilibre entre les usagers des bords du Rhône (baignade, barbecue, musique) et les habitants dans l'usage de l'espace public ; chaque besoin ayant sa légitimité »

2017 - Citations habitant-e-s lors de discussions spontanées

RAPPELS

Il semble important de rappeler quelques points de la démarche 2017-2018 pour en comprendre les points de continuité et de rupture avec la démarche 2021. Nous tenterons de les synthétiser en deux pages, surtout sur les aspects de programme ainsi que les objectifs.

LES OBJECTIFS

Le mandat confié par le Forum Pointe de la Jonction a aidé à consister à :

1. Recenser les besoins des membres du Forum Pointe de la Jonction.
2. Communiquer aux habitant-e-s sur le projet et la démarche en cours, recenser les enjeux du site.
3. Réaliser un diagnostic et analyse permettant d'établir une stratégie et un cahier des charges pour la suite du processus.

COHABITATIONS

Il ressort de la démarche que l'importance de faire cohabiter des souhaits différents et limiter les conflits d'usages est cruciale.

L'utilisation du site par un public spécifique, principalement constitué de jeunes adultes s'avère comme une piste pour amorcer une partie de réponse. Diversifier le public pourrait constituer un élément important.

GARANTIR LE RESPECT DE SES BESOINS

Une série de besoins furent énoncés par les membres du Forum Pointe de la Jonction. Ils ont été recensés sous forme d'un programme et d'intentions pour les espaces de l'esplanade, plus détaillé dans le premier rapport de concertation.

OPINIONS DES ACTEURS DE TERRAIN

Une table ronde avec les APM et la police municipale fait émerger une vision des espaces du futur parc telle définie à la page 28. Selon eux, après le départ des TPG, le lieu ne doit pas être laissé en friche. Il est vivement souhaitable qu'il soit occupé pendant la phase de transition en envisageant la mise en place de baux précaires pour des associations dans la perspective d'une occupation temporaire.

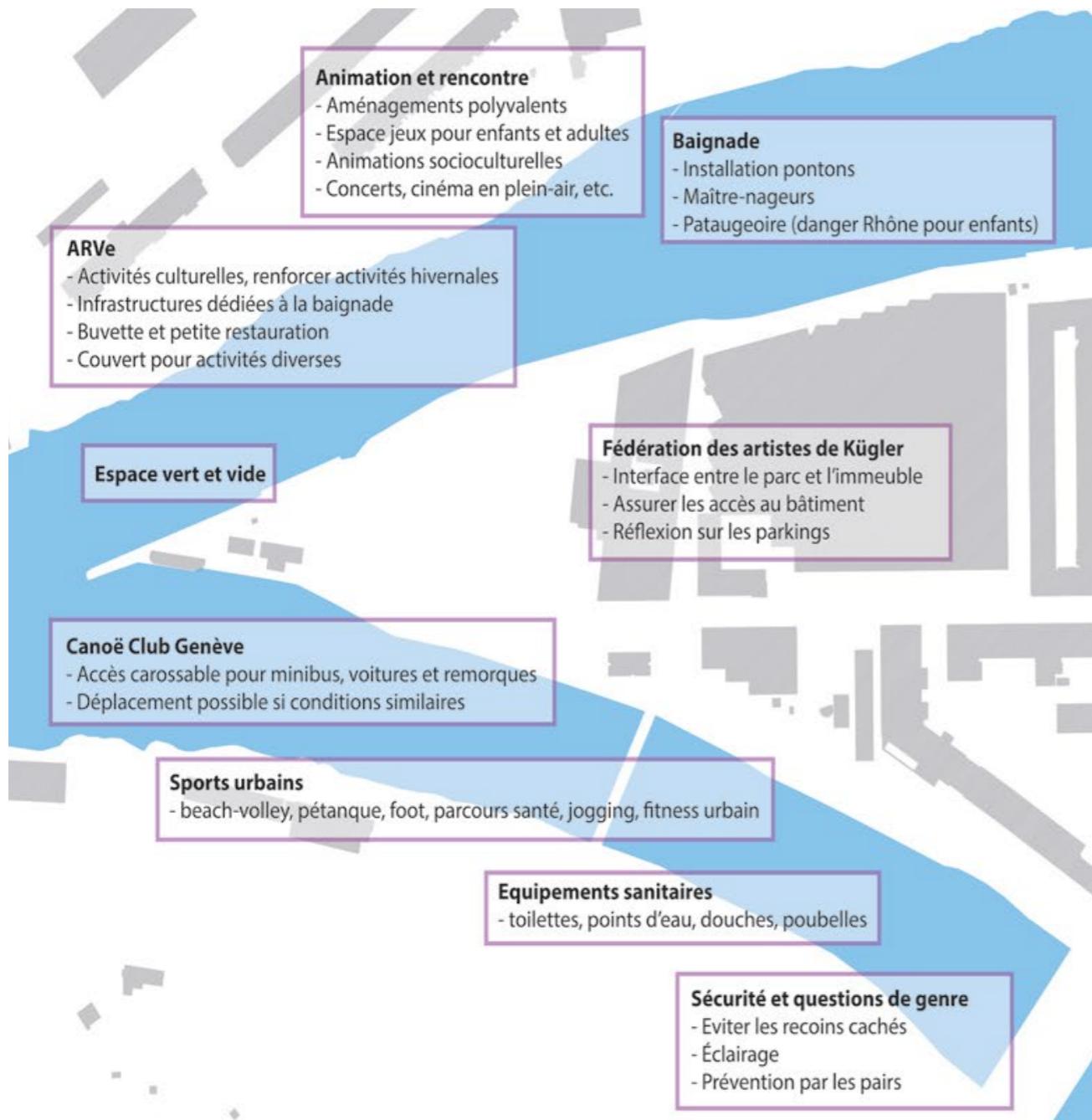
Une présence sécuritaire doit être envisagée en parallèle d'une action socio-culturelle. Des espaces ouverts et dégagés permettront d'avoir une meilleure visibilité sur ce qui se passe dans le parc (plutôt des pelouses que des bosquets).

L'accès du futur parc aux cyclistes devra également faire partie intégrante de la réflexion afin d'assurer une accessibilité diversifiée et éviter les situations de goulets d'étranglement qui sont présentes le long du sentier des Saules à cause des multiples parkings sauvages le long des murs.*

* Détail en annexe / Rapport de concertation aidéc, 2018, pages 28-29

1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.3. RETOUR SUR LA PREMIÈRE PHASE DE L'ENQUÊTE PARTICIPATIVE



FÉDÉRATION DES ARTISTES DE KÜGLER

Demande une interface entre le parc et l'usine afin d'éviter les usagers du parc sous leurs fenêtres, avec leurs nuisances. Ils souhaitent anticiper les usages du parc afin de régler les conflits potentiels en amont.

Il est donc nécessaire de bien réfléchir à l'emplacement des barbecues, des toilettes et d'autres facteurs de nuisances pour assurer le bien-vivre.
- Réflexion sur l'interface souhaitée entre le parc et l'usine KÜGLER
- Réflexion sur les aspects positifs et bénéfices que le parc va apporter

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA JONCTION (AHJ)

Au vu de la grande densité humaine du quartier, l'association des habitants souhaite offrir au quartier un espace vert et vide de qui ouvre la porte à un maximum d'imaginaires et appropriations. Le parc doit comprendre les commodités minimales et usuelles d'un parc (sanitaires, point d'eau, ombre,...) tout en menant une réflexion approfondie sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et les aînées.

CANOË CLUB GENÈVE

Ils souhaitent l'accessibilité au club de canoë pour les véhicules et les remorques. Le transit et fréquence journalière secompte avec un

minimum d'une camionnette avec remorque par jour (départ à 15h00 et retour à 18h00), plus de trafic le week-end lorsqu'il y a des compétitions et des sorties rivière (entre 2 et 4 camionnettes par jour).

- Est-il envisageable que le stockage de bateaux se fasse plus en amont afin de réduire les déplacements gênants ?

ASSOCIATION POUR LA RECONVERSION VIVANTE DES ESPACES

Au vu de leur expertise de terrain, leur analyse des usages et les craintes des habitants, ils souhaitent développer un lieu qui propose des activités à l'année :

- Un bâtiment d'une surface d'environ 200 / 250m² pour la mise en place d'une petite restauration et le développement d'activités culturelles; D'un couvert de 300 /400m² (garder 1/10 du couvert existant) pour le développement d'activités diverses et modulables (par ex. un marché) ;La mise en place de 50 /100m² de casiers. La promotion d'un lieu contemplatif et d'observation de la nature

ASSOCIATION ECOQUARTIER

Pas de voeux particulier quant au programme, car fait confiance aux processus participatif pour recenser les besoins. Souhait qu'une démarche participative soit poussée le plus loin possible. La question du « comment » est plus importante que celle du « quoi ».

1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.4. CONTEXTUALISATION : GOUVERNANCE

« Lors de la participation, telle qu'elle est comprise et pratiquée la plupart du temps aujourd'hui, le maître d'ouvrage demande aux citoyens ce qu'ils veulent, ce qu'ils attendent, puis quelqu'un prend une décision et fige le projet.

La coopération telle que nous la comprenons débouche sur une série de décisions évolutives prises collectivement par tous les acteurs du projet.

Ces décisions ne sont pas une moyenne de toutes les opinions.»

TRADUCTION DANS LA DÉMARCHE DE PROJET ?

L'ensemble du périmètre étant sujet à de nombreuses requêtes et sensibilités contradictoires, la démarche vise à rassembler les habitant-e-s autour d'un projet co-construit et co-conçu.

Volonté illustrée et testée à travers l'activation et l'utilisation du lieu lors de la démarche.

Le cadre de la concertation à ce titre est dépassé pour faire place à une approche coopérative, qui demande de l'implication.

Le processus décisionnel donne au FPJ, avec la Ville de Genève le Canton de Genève et aux mandataires la possibilité d'être partie prenante lors des réunions décisionnelles CODIR/COTECH*.

Si le processus donne une place conséquente aux habitant-e-s et à leur représentation au sein des instances, la Ville de Genève reste l'acteur qui tranchera et arrêtera les décisions, en tant que Maître d'Ouvrage.

GOUVERNANCE INTERNE

L'organigramme officiel, qui définit les responsabilités de chacun-e-s, n'a à ce jour pas été validé ni transmis aux parties prenantes du projet. Ce qui interroge sur le type d'accompagnement exact souhaité par les autorités.

IMPLICATION SUR LE TERRAIN

L'ensemble du nouveau périmètre rendu accessible au public à la mi-Mai, la plate-forme, est géré par deux Services :

- l'AGCM (ACM)
- le SEP (DSSP)

Difficulté de lecture d'une vision stratégique commune de sa gestion et son évolution et aurait pu être anticipée entre 2019 et 2021.

Pas eu de coordination par rapport aux nuisances sonores, notamment de nuit péjorant particulièrement le site, il a par exemple fallut attendre l'intervention de la police après une soirée sauvage

De même l'intervention sur le site de Voirie Voie Propres commencera dès

FONCIER : FONCTIONNEMENT

L'Etat de Genève est propriétaire du site et les Transports Publics Genevois (TPG) disposent d'un Droit Distinct Permanent jusqu'en 2038. A l'ouverture de la plate-forme au public, la responsabilité des TPG était engagée en cas de problème et leur accord nécessaire pour l'utilisation du site.

Ce qui a abouti début Juin 2021 à la signature d'une convention de mise à disposition par les TPG (prêteurs) et la Ville de Genève (emprunteur).

Les parcs, en ville de Genève, sont propriété de la commune elle en assume la gestion.

Autrement dis, la Commune doit acheter le terrain au Canton et les négociations à ce jour n'ont pas été finalisées.

COOPÉRATION

La citation ci-contre exprime l'enjeu de la démarche : dépasser le cadre d'une concertation pour devenir un réel projet de coopération entre toutes les parties prenantes du projet pour arriver dans un premier temps à une image directrice cohérente et inclusive et non une décision majoritaire qui peut devenir excluante.

1. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

1.5. OBJECTIFS



Discussions lors d'un atelier
Agora - 17.07.2021 - Photo : Giona Mottura

- Questionner par l'interaction avec le public différentes hypothèses de projet.
- Tester et préfigurer différents usages dans les espaces du futur parc.
- Mettre en perspective les principes de travail et concepts développés dans le concours d'idées.
- Considérer un maximum d'avis dans une vision inclusive du projet urbain.
- Aboutir à une image directrice résultant de la diversité des points de vues.
- Identifier les points de conflits et les divergences d'opinions marquée dans le projet, tenter d'évaluer leurs importance et donner des pistes d'actions pour envisager des réponses.
- Donner des stratégies de réponses et des recommandations sur les thèmes du projet en s'appuyant sur les réflexions du public, les observations réalisées in situ et notre propre expertise.
- Garantir que le site soit et reste un lieu vivant, accessible à toutes et tous.

2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. L'APPROCHE DES ARCHITECTES

Le projet de Leopold Banchini Architects, choisi lors de l'appel à projet de 2019 s'appuie sur des principes de travail, méthodologiques et des éléments structurants pour formuler un questionnement lors de la démarche participative.

La démarche de concertation s'est appuyée sur ces éléments pour questionner et tester les hypothèses émises.

Pour vérifier si les idées articulées faisaient un écho réel aux attentes et aux envies du public, et d'identifier les points qui pouvaient constituer des éléments bloquants, à résoudre, à tester ou continuer à développer.

La méthodologie a été également adaptée à certaines demandes du service de l'AGCM dans l'approche.

PRINCIPES DE TRAVAIL

- Urgence climatique : ancrage dans l'actualité de notre relation à l'environnement
- Equité : définition collective des éléments qui constitueront le parc
- Paysage : décloisonner l'approche relative au paysage
- Patrimoine : s'appuyer sur l'héritage du passé sans effacer ni patrimonialiser.
- Appropriation citoyenne : certaines parties sont prévues "non dessinées" dans une vision collaborative, créative et symbiotique d'un espace public.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

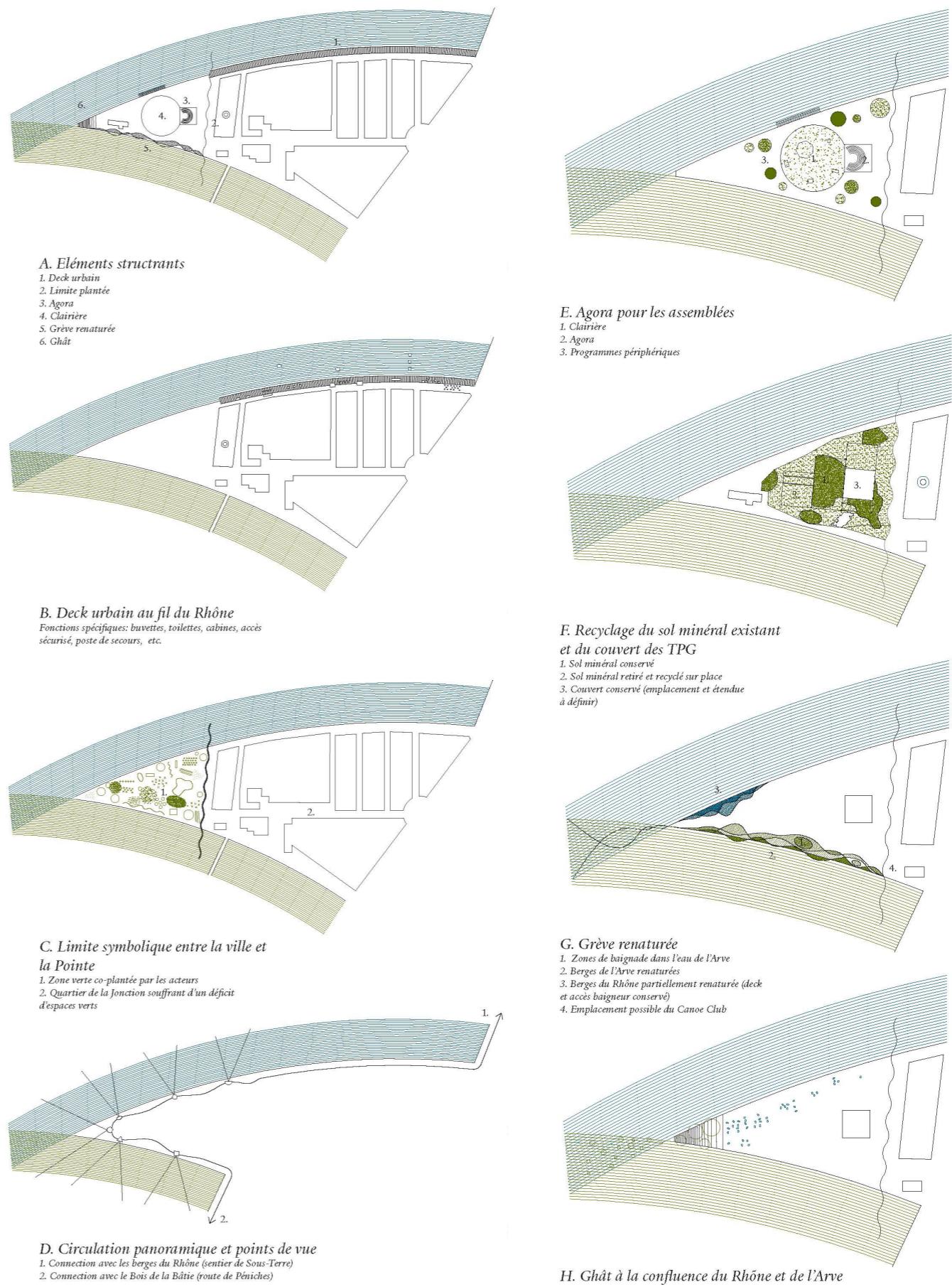
- Chantier ouvert
- Définition commune des programmes
- Co-plantation par le public
- Engagement de durabilité et recyclage
- Autonomie énergétique
- Assemblée de la Pointe
- Réflexion acoustique
- Compétences hydrologiques

Enfin, ces principes sont complétés par des "éléments structurants", intentions de réponses spatiales sur le site (schéma ci-contre).

Une attention est portée à la manière d'aborder les questions, avec diversité. Parfois frontales en discutant autour de la maquette avec certain-e-x-s participant-e-x-s, les questions sont aussi décryptées dans les questionnaires et interviews individuelles et collectives.

LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

Une série d'éléments structurants est proposée dans la réponse. Ces éléments constituaient des amores de réponses aux éléments présentés dans la synthèse 2017-2018. Ils sont décrits dans les schémas ci-contre et seront questionnés lors de la démarche 2021.



2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.2. OUTILS DE TRAVAIL

Un dialogue entre l'équipe Leopold Banchini architects et aidec a permis de définir les outils de travail suivant.

La permanence :

Une présence deux après-midi par semaine sur place a permis d'aller à la rencontre de personnes qui ne s'expriment pas nécessairement lors d'ateliers publics ou de moments de discussions plus ouverts. L'occasion d'accompagner dans l'utilisation d'autres outils développés, comme les cartes de la gazette et de réaliser des interviews.

Les évènements :

Quatre évènements collectifs nous ont permis d'aborder des questions thématiques de manière collective.

Gazette :

Notre outil communication de proximité et d'information du principe du public. Sa distribution a toutefois été limitée à un périmètre proche autour du site.

La maquette

Pour se représenter le site de manière tangible et spatialiser les discussions. La maquette permet aux petits comme aux grands de se représenter le site sous un nouvel angle.

Web

Une plateforme web www.parcjonction.ch a été mise en place pour communiquer sur les dates clés du projet retransmettre les informations principales de la démarche.

Les plans, photos, références

Pour appuyer les discussions.

Formulaires

Pour l'archivages et l'analyse des discussions réalisées sur site.



Couvertures gazette n°1, n°2, n°3
2021 - Illustrations ; Graphisme :
Popy Matigot ; Laure Rogemond,
Vincent Yersin

REPRÉSENTATIVITÉ

Un échantillonnage varié, une diversité des moyens d'interactions.

30 permanences de mi-mai à fin août 2021.
3 gazettes distribuées à 4500 exemplaires
(+ 1 le 11.11.2021 pour synthèse)

4 moments participatifs

- Ecosystèmes et relation avec le site (05.06.2021)
- Hydrologie et baignade (19.06.2021)
- Programme, usage et acoustique (17.07.2021)
- Durabilité et dépollution (31.07.2021)

3 évènements collatéraux

- Mapping Festival
- La ville est à Vous
- Workshop : Limites x Limites

1 Programmation sportive du DSSP



2.4.3. DONNÉES EN CHIFFRES

49 cartes gazette rendues

17 formulaires interview individuels

24 formulaires d'interview collectives
(34 enfants, 45 "jeunes", 101 adultes)

8 formulaires aménagement des berges

7 dossiers de l'image directrice annotés

50 personnes interviews semi-structurées
le long du sentier des Saules

155 documents pour recueillir la vision des usagers

Plus de 300 personnes entendues

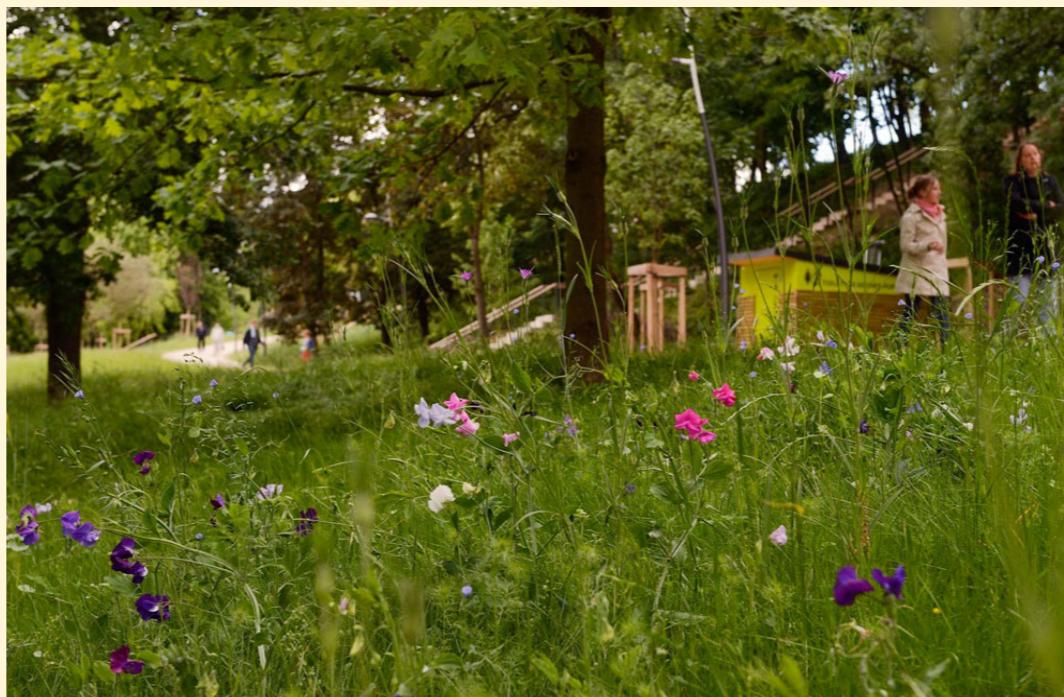


2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.3. DEUX SCÉNARIOS



Scénario A _ Le champs des possibles
Référence : Les Nefs, île de Nantes



Scénario B _ Nature corps et âme
Référence : Parc du Vallon, Lyon

Pour amorcer le dialogue sans idées préconçues ou prise de partis, deux scénarios opposés et radicaux sont utilisés comme base. Ces scénarios prennent des positions divergentes sur différentes thématiques et selon les espaces identifiés du projet. On retrouvera dans la synthèse des données ces éléments.

Le champs des possibles

Dans le scénario A, la place de l'être humain est considérée au premier plan, les halles sont conservées dans leur entièreté et deviennent un support d'appropriation et d'expérimentation.

Nature, corps et âme

Dans le scénario B, c'est la nature qui est mise en avant: le site est entièrement assaini, les halles démontées et tout devient vert et planté.

Déclinaisons des scénarios

Une série de points de comparaisons définissent les éléments de débat; parmi eux :

- Végétation
- Mobilité
- Seuils et accès
- Rapport aux rivières
- Programme et usages
- Éléments du bâti

Vers un scénario C

Au fur et à mesure des événements et de la permanence, les idées qui se dégagent des discussions ainsi que de la vie sur le lieu sont exposées aux participant.e.s et constituent la base qui alimente le débat

Rappel : document image directrice provisoire
Décembre 2020 - Equipe Leopold Banchini Architects

PARTIE III

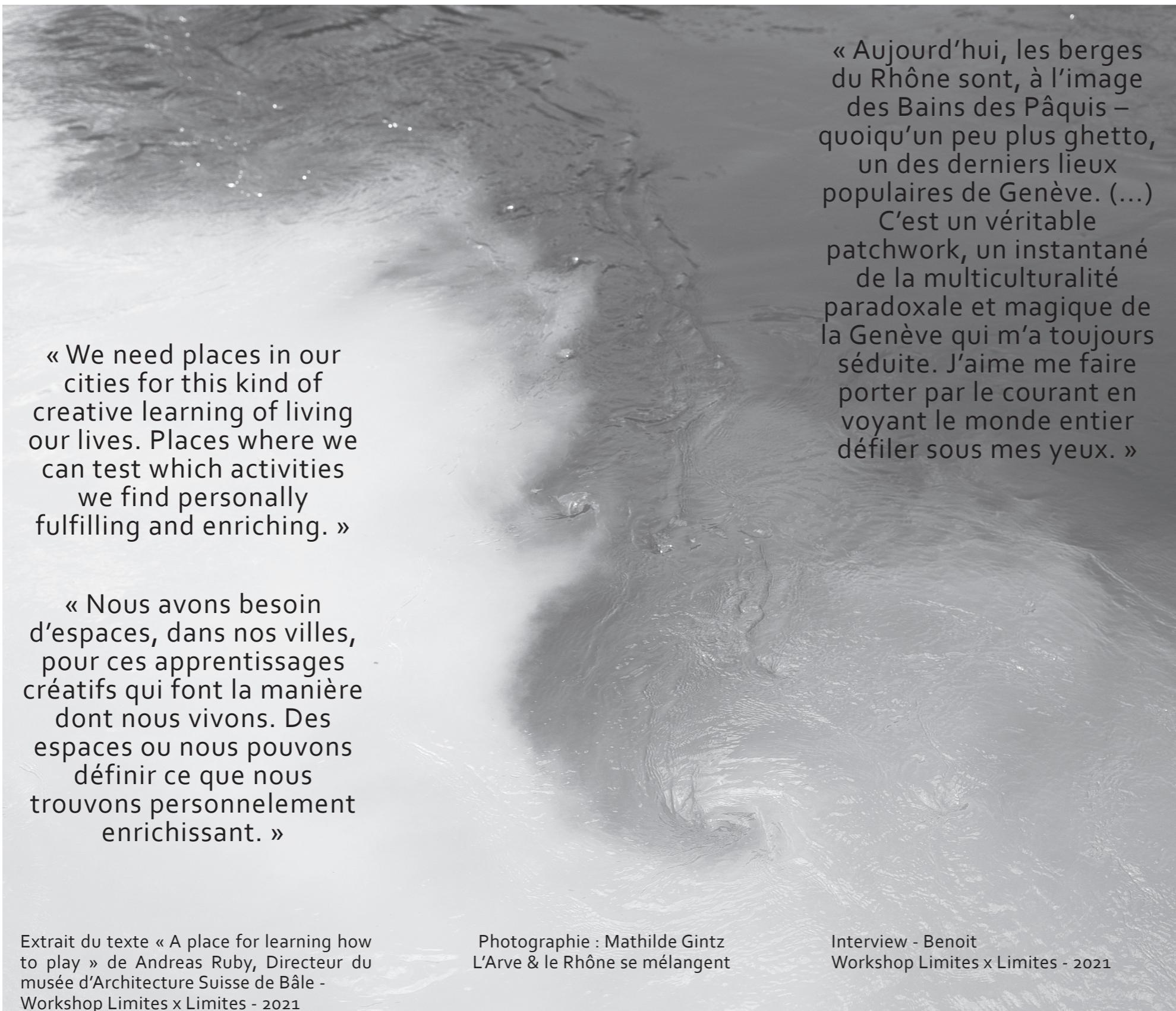
SYNTHÈSE



« Quel parc de la Jonction es-tu »
Août 2021 - Workshop - aidec - constructlab
Photo : Mathilde Gintz

1. SYNTHÈSE

1.1. « UN PARC » À LA POINTE DE LA JONCTION



QUEL PARC DE LA JONCTION ES-TU ?

Les témoignages ci-contre illustrent une définition du parc de la Jonction telle que nous l'avons appréhendée après un été d'immersion à la Pointe de la Jonction; après tant d'expériences vécues au cœur du site.

L'expérience vécue sur la plateforme, entre rêve et réalité, à la Jonction entre champs des possibles et nature corps et âme, nous a permis d'assister à la naissance d'un lieu où poésie et liberté se sont embrassés à l'abri de la pluie et du soleil.

Il aura fallu accorder nos instruments, jouer à la fois en dehors et sur les sentiers déjà battus, repenser nos idées parfois pré-conçues pour s'apercevoir qu'il était possible d'approcher l'espace public d'une autre manière.

Plus fragile et plus sensible peut-être que celle dont nous avons l'habitude, d'une manière qui nécessite un travail constant et passionné, pour permettre à chacun-e-s d'avoir notre place, de nous sentir écouté-e-s, de pouvoir nous développer.

Des inconnus se sont parlés, ont crée-e-s ensemble, tissé des liens fragiles de confiance mutuelles pour tenter de faire émerger un coin de ville qui leur ressemblerait, un trait d'union entre nature et environnement bâti.

Un lieu ou le « nous » ne doit pas l'emporter sur le « jeu », mais l'incarner.

1. SYNTHÈSE

1.2. MISE EN PERSPECTIVE DES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

STRUCTURE DU CHAPITRE

La synthèse s'articule en trois parties distinctes mais interconnectées. La première est un retour sur les principes méthodologiques et les éléments structurants, mis en perspective par l'expérience vécue lors de l'été 2021.

La seconde est une synthèse par thèmes. Les thèmes ont été choisis par leurs récurrence lors des discussions et les entretiens menés.

Enfin, la dernière est une synthèse réalisée par espaces du site.

CHANTIER OUVERT ET CO-PLANTATION PAR LE PUBLIC

Implication du public : une implication citoyenne relativement forte : par exemple dans la mise en place des Jardins et le nettoyage du lieu, la participation régulière (1x par semaine) à des séances d'organisation collective. Ainsi, la halle 1 a été maintenue propre, des conflits d'usages ont su s'apaiser en quelques mois, une volonté d'investissement à moyen - long terme a été démontrée par la participation. Le public s'investit volontiers dans la mise en place d'infrastructures et de petits « chantiers écoles » ainsi la construction des terrains de pétanques, paniers basket, végétalisation, pataugeoire, construction ont été assistée voir pour certaines réalisées en autonomie avec un support de conseil par les porteurs de projets citoyens.

DÉFINITION COMMUNE DES PROGRAMMES

Le lieu est devenu un endroit d'échange avec les MQJ et camps de vacances, une mixité des publics est atteinte après deux mois environ d'utilisation. Elle fait écho à une définition collective (par la Ville de Genève et les utilisateurs-trices du lieu). La place pour une programmation mixte, ouverte et changeante a su trouver son chemin dans le projet temporaire. Sa vocation à être pérennisée est démontrée et peut permettre de trouver un équilibre et diminuer les conflits d'usages dans le lieu (meilleur respect, appropriation positive, contrôle social et prévention par les pairs).

Cet avis n'est toutefois pas partagé par l'ensemble des membres du Forum Pointe de la Jonction, qui craint la pérennisation d'activités sur un site qu'il souhaite dédier uniquement à la nature. Cependant l'expression de cette crainte entre conflit avec la demande de réaliser une démarche participative pour préciser les besoins et envies d'un lieu en devenir.

ENGAGEMENT DE DURABILITÉ ET RECYCLAGE; AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Ces points sont chers à la majorité absolue du public. Encore une fois la traduction de ces concepts est sujette à interprétation si l'on entre dans le détail des calculs éco-systémiques face aux énergies grises.

Une certaine sobriété est reconnue comme nécessaire et devra être démontrée par les politiques publiques, point qui semblerait le mieux s'insérer dans une politique zéro carbone portée par le canton. La « solution verte » semble peu contextualisée sur ce site et les dépollution type éco-quartier de la Jonction décriée par nombre d'habitant.e.s. Caractère important pour les habitants de l'utilisation des ressources déjà sur place, l'autonomie énergétique est attrayante (eau - énergies).

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Les intentions de récupération d'eau pour l'arrosage des plantes mises en place ou que la production d'électricité pour les activités et l'éclairage par exemple des lieux en présence à la Pointe de la Jonction semble majoritairement séduire. Certaines expérimentations pourraient être développées dans la suite de la démarche sur ces points.

ASSEMBLÉE DE LA POINTE

La constitution des Jardins de la Jonction illustre l'investissement des habitants la demande qu'à s'enrichir de nouveaux partenariats et échanges. Les éléments en présence, qu'ils soient inertes ou vivants, seront considérés et respectés, mis en valeurs, pour qu'ils puissent s'épanouir, en termes d'utilité et d'interactions. L'engagement associatif est fragile et ne peut résoudre seul une gestion complète du site : partenariat public nécessaire.

RÉFLEXION ACOUSTIQUE

Le vécu du site nous a apporté un éclairage certain quant aux nuisances sonores pour le voisinage sur le site. Si ce sujet était déjà sensible avant, il l'est d'autant plus aujourd'hui avec la disponibilité de la plate-forme.

Il semble vital de développer une programmation diversifiée, qui n'est pas appréhendée comme une succession d'évènements festifs ou culturels d'importance majeure sollicitant un public large.

Des activités telles que des cours en plein air, du jardinage ou de la fabrication pourraient tout à fait répondre à un besoin sans générer plus de nuisances sonores pour le site. Prévenir le voisinage des évènements qui généreront un bruit important est important.

La réflexion acoustique apporte également un point de vue sur la possibilité de mettre en œuvre des pontons restreints là où il y a sensibilité au bruit. (complément dans le rapport complet).

COMPÉTENCES HYDROLOGIQUES

L'ingénieur hydraulicien sollicité à permis d'identifier des endroits qui permettraient d'intervenir sur le Rhône, ou les contraintes techniques le permettent. Une présentation et son rapport viendront compléter ce chapitre.

1. SYNTHÈSE

1.3. MISE EN PERSPECTIVE DES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

UN DECK AU FIL DU RHÔNE

L'existence d'un deck urbain le long du sentier des saules ne fait pas l'unanimité. En effet, si une grande partie déplore l'état de la végétation à la belle saison, la mise en place d'infrastructures est redoutée de certain-e-s habitant-e-s du sentier des saules.

Il est pertinent de ne pas priver la majeure partie de la qualité et de la fraîcheur du Rhône en continuant à offrir un espace de qualité au bord de l'eau, qualité unique en plein centre ville.

LIMITE ENTRE VILLE ET POINTE

L'existence d'une limite parc / ville semble être pertinente suite à la période estivale 2021. En effet le besoin d'une présence sur place pour éviter les dérives d'usages, principalement festive, pose la question d'une limite.

CIRCULATION PANORAMIQUE

La confluence est aimée de toutes et tous. Le public souhaite qu'elle conserve son aspect intime. Ce choix n'écarte pas la circulation panoramique qu'il est possible d'offrir en reliant de manière plus fluide les berges de l'Arve et le Sentier des Saules.

AGORA POUR LES ASSEMBLÉES

L'assemblée du parc se constituant au fur et à mesure de la démarche, la présence d'un élément symbolique pourrait être une formalisation de l'idée de gouvernance partagée qui accompagne le projet. Son expression devrait rester simple et en accord avec la sobriété désirée.

RECYCLAGE DU SOL ET DU COUVERT TPG

Cette idée est cohérente avec les avis récoltés lors de la démarche. Le public est sensible à l'utilisation des matériaux et leurs provenance et convient de leur réutilisation dans la création de nouveaux aménagements.

GRÈVE RENATURÉE

La renaturation des berges de l'Arve, permettant une forte densité végétale est une évidence et protège du « plein Sud » auquel fait face ce côté du site. Il est important de conserver des percées visuelles sur le bois de la bâtie et des zones ensoleillées.

UN GHÂT

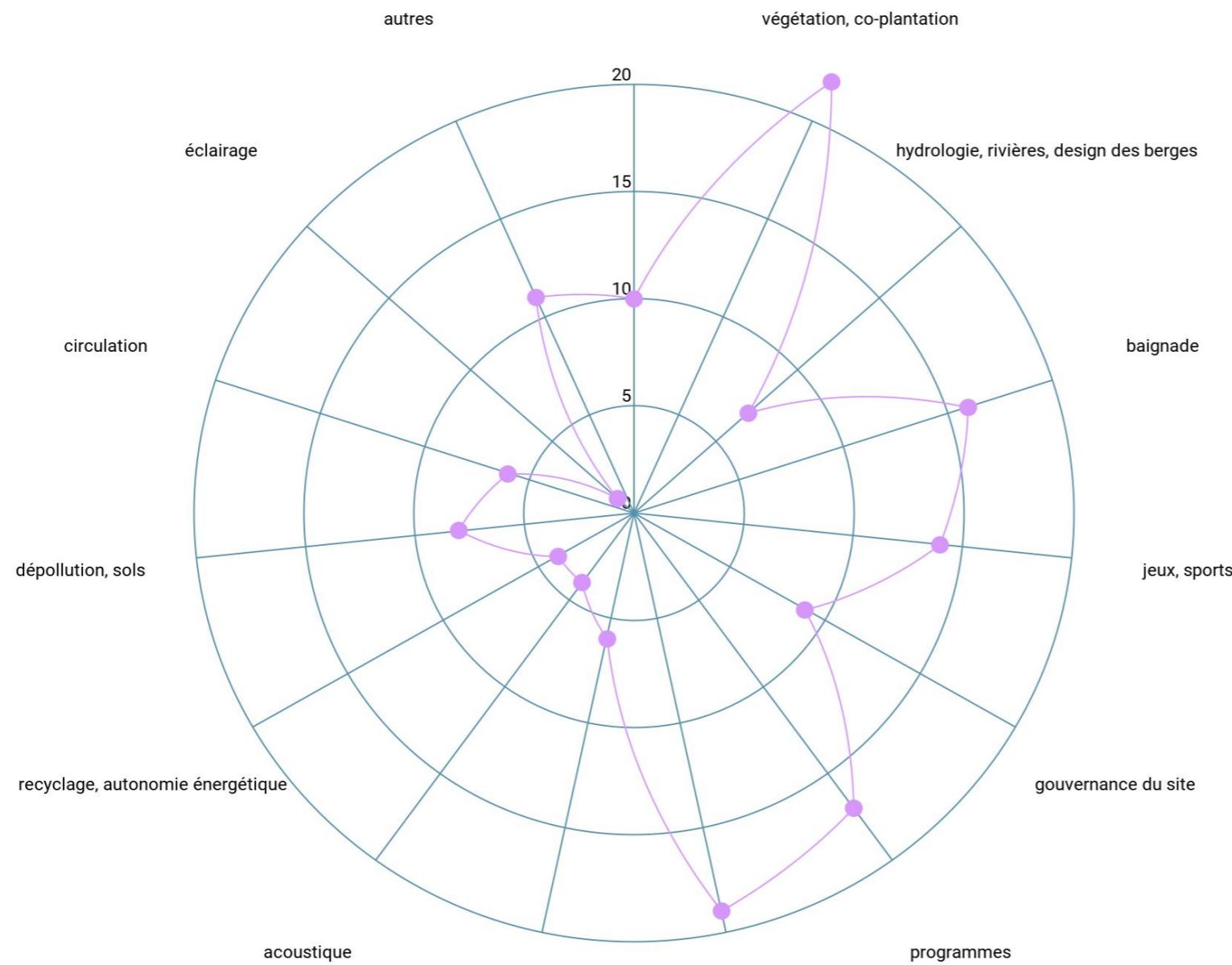
La création d'un ghât est approuvée par le public, mais pas à l'endroit imaginé : la pointe de la jonction. A l'inverse, elle s'appuierait plutôt sur des éléments existant (emmarchements) de l'ancien canoe club au bord de l'Arve.



Photo de la maquette de synthèse, vue sur les berges de l'Arve : renaturation et densité végétale
Photographie : Parfait Bayala

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.1. THÈMES ABORDÉS



Le nombre de formulaires d'interviews s'élèvent à Nombre d'occurrences de mots clés lors d'entretiens collectifs
A droite : interview d'une participante lors d'un atelier.

Lors des permanences et événements, les questionnaires remplis font émerger une série de thématiques de manière récurrente.

Thèmes récurrents

Les thèmes les plus récurrents, abordés de manière spontanée dans les questionnaires collectifs sont les suivants, par ordre d'occurrence :

- Végétation et co-plantation
- Éléments du bâti
- Programme, jeux et sports
- Baignade
- Gouvernance

Les pages qui suivent tentent de retranscrire ce qui émerge des discussions en croisant les données avec l'expérience du lieu, nous donnant une lecture, un portrait du parc à la Pointe de la Jonction.



2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.2. VÉGÉTATION ET CO-PLANTATION



Carte participante : atmosphères végétales

La carte illustre l'envie d'une présence végétale forte et dénote l'importance de considérer le parc dans son ensemble (périmètre élargi).
Evènement « Esprits de la Pointe » - Juin 2021

1.2.1 TYPES DE VÉGÉTATION

Une forte demande d'arbres et d'espaces de clairières et de prairie devrait trouver sa place dans le projet. Par la clairière on entend un espace dégagé entouré de végétation. La prairie évoque quant à elle un espace dégagé et engazonné.

Dans l'ensemble des discussions, la diversité d'espèces et leurs qualités combinées est importante, de l'ombrage aux caractère familial et vivant des fruitiers. La diversité est envisagée également en réponse aux changements climatiques.

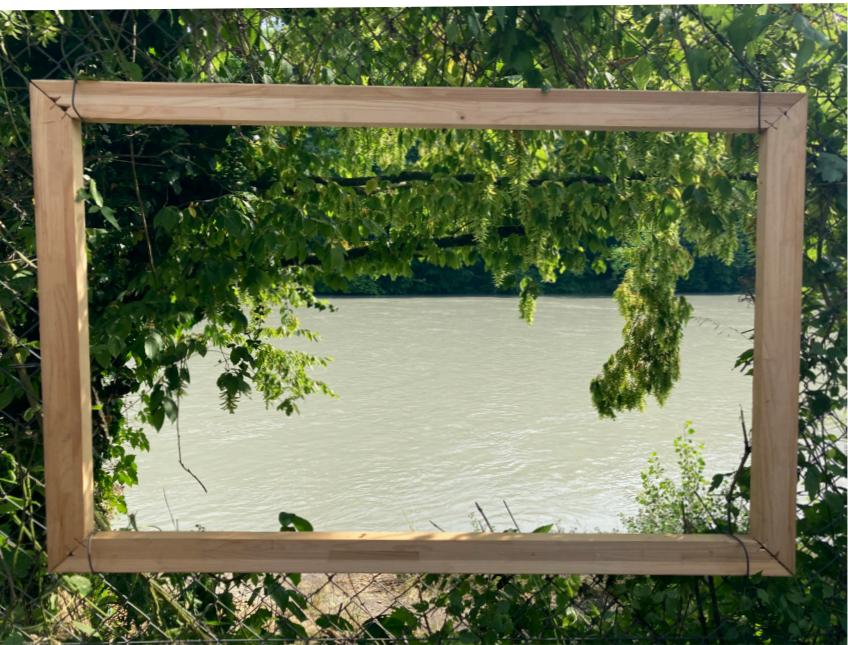
La végétation, pensée dans son long terme, pourrait devenir un moyen de pallier la réverbération du son à certains endroits.

1.2.2 PÉRIMÈTRE

Le périmètre du parc est de manière récurrente « élargi » à une zone plus vaste que la limite du projet indiquée en rouge ci-contre. Le périmètre élargi inclut le Quai des Arénieres et l'Avenue de la Jonction dans la réflexion.

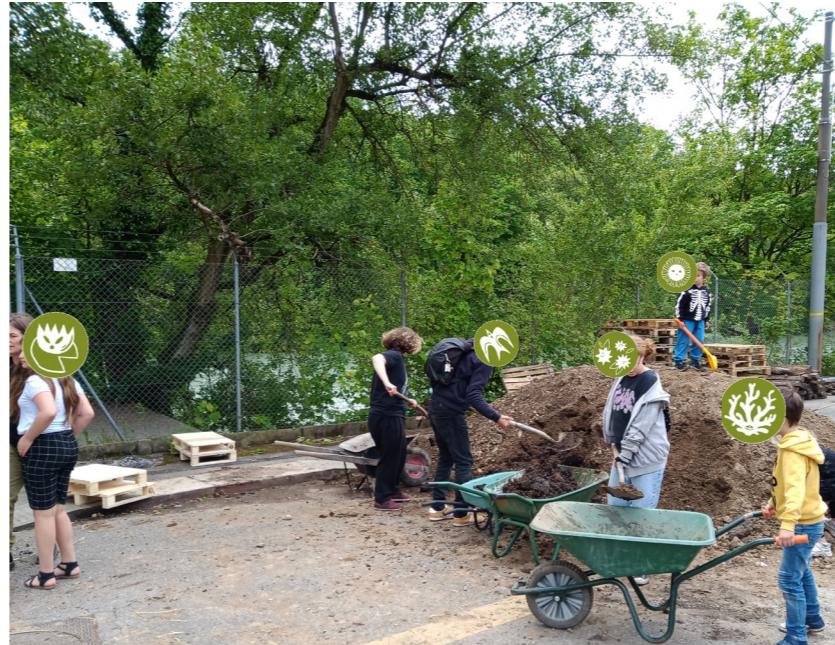
2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.2. VÉGÉTATION ET CO-PLANTATION



Percée visuelle sur l'Arve. La percée amène sur le site un courant frais et appréciable.

Largescalestudios - La Ville est à NouX - 2021



Invitation des habitant-e-s à la co-conception et la réalisation d'espaces communs co-plantés.

Aidec - Jonction x Jardins - 2021



Espace co-planté par les artistes de la. Le Jardin délimite un espace de sérénité pour les ateliers.

Fédération des Artistes de Kugler & Philip Casperd - 2021

1.2.3. CO-PLANTATION

La connexion entre le Rhône et l'Arve devrait pouvoir se faire par des percées visuelles, ou la création de points de vue à l'intérieur du périmètre de projet.

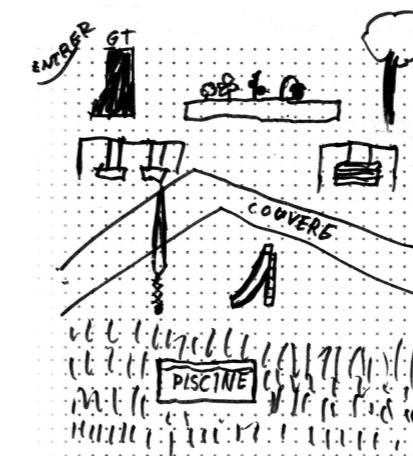
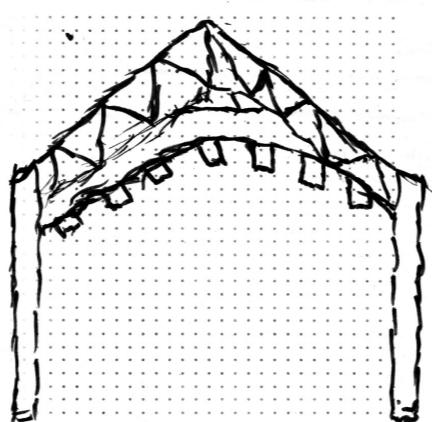
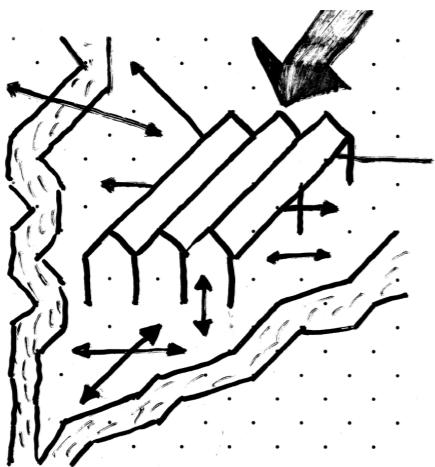
Espaces de co-plantation, d'expérimentations, d'apprentissage collectif. Le terme de " co-plantation " évoque chez le public des endroits où peuvent s'investir et créer des habitant-e-s, des jardins accessibles à toutes et tous mais entretenus collectivement.

A distinguer de la notion de " jardins potagers privatif " qui semble difficilement trouver sa place dans un parc résolument tourné vers l'acte collectif. L'espace privatif reste un bon prétexte pour le public à prendre soin des communs.

C'est le cas des Jardins expérimentaux développés en autonomie par la Fédération des Artistes de Kugler.

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.3 ÉLÉMENTS DU BÂTI



En haut : Frederic Post - performance participative au tambour - Mppng Fstvl 2051 - Photographie : François Moncarey - 2021
En bas : Dessins de participant-e-s interviewé-e-s lors de l'été 2021

1.3.1. LA STRUCTURE

La structure est imaginée à la grande majorité à préserver et à végétaliser. Si les avis varient quant à la quantité d'éléments à conserver. Toutefois en faveur des avis divergents, en conserver l'entièreté offrait une identité forte au lieu et une polyvalence en termes d'utilisation.

Cela ne doit pas empêcher de mettre en place une végétation dense et de définir l'emplacement d'arbres majeurs.

Fréquemment sa hauteur devient support d'aménagements, de jeux, d'imaginaires créatifs.

Sa "typologie", en tant qu'espace public, est reconnue comme unique à Genève même si elle est parfois contre-balancée avec des lieux en cours de désindustrialisation comme dans le secteur Praille, Acacias, Vernets.

1.3.2. LA TOITURE/COUVERTURE

La toiture/couverture, émerge comme un élément à garder en partie uniquement, mais en relativement grande partie !

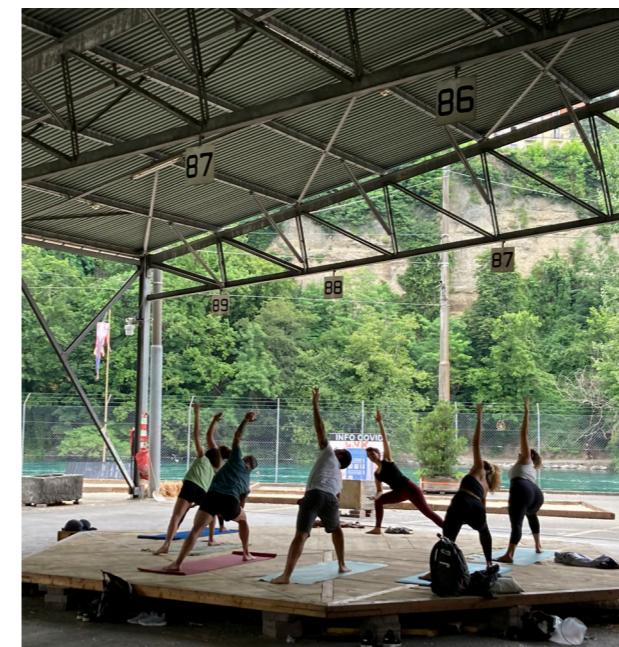
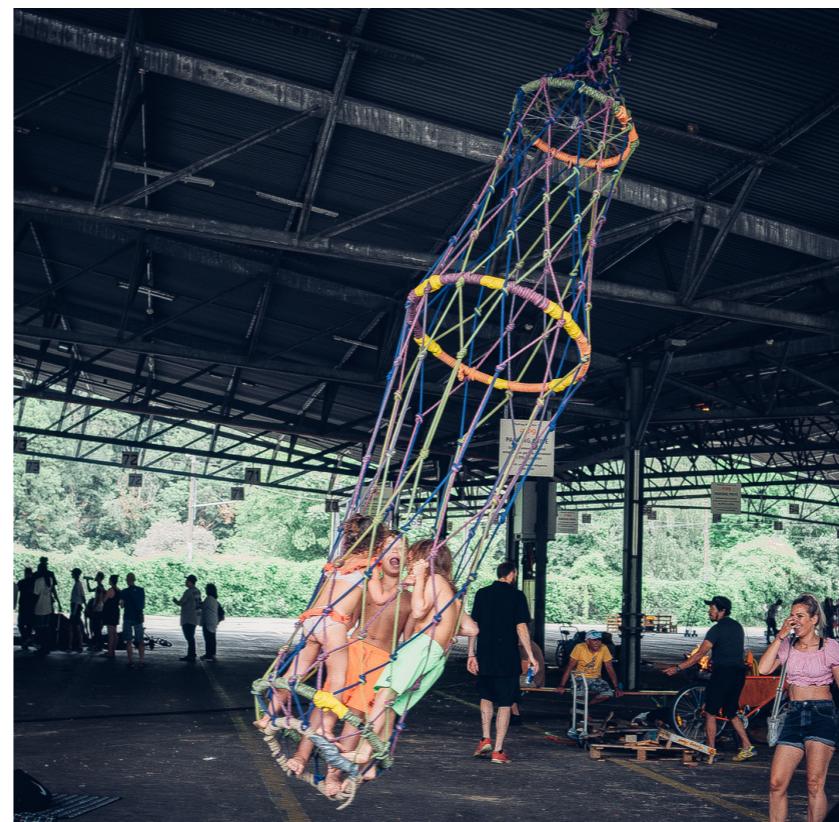
Elle est identifiée comme bénéfique à l'appui de la flexibilité des espaces.

Bénéficier du couvert en été comme en hiver pour offrir aux habitant-e-s et enfants un espace multi-saisons modulable.

Les qualités d'accueil et d'adaptabilité de l'espace sont également caractéristique du rôle que ce type d'espace revêt en situation d'urgence en tant que lieu de réunion (climat - pandémie).

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.4. USAGES



Mélanges d'activités, jeux et installations spontanées ou organisées durant l'été 2021-
Pateaugeoire (Association JonXion), Yoga (ArvE), Balançoires (Association Arewaje), Pump-track (DSSP)

1.4.1. USAGES

Les besoins exprimés concernent des : espaces sécurisants.

La notion de sécurité évoquée peut être expliquée et construite par : la mixité des publics qui utilisent l'espace; le maintien de sa propreté; elle fait écho au thèmes des espaces dévolus par leurs aménagements à certaines activités. La démultiplication d'acteurs associatifs a assuré pendant l'été un contrôle social complémentaire aux pratiques usuelles dans l'espace public et permis de pacifier les rapport entre usagères et usagers.

Dans les questionnaires, il est peu fait référence à l'utilisation et aux usages du sentier des Saules (excepté les nuisances que cela engendre). Nous conviendrons donc que l'utilisation du sentier répond aux besoins de ses usagers, car il offre des possibilités informelles de faire des barbecues et de se retrouver en groupe, même si ces usages comportent des aspects négatifs, il conviendrait donc de leurs offrir la possibilité d'exister, même ponctuellement.

1.4.2. SPORTS ET JEUX

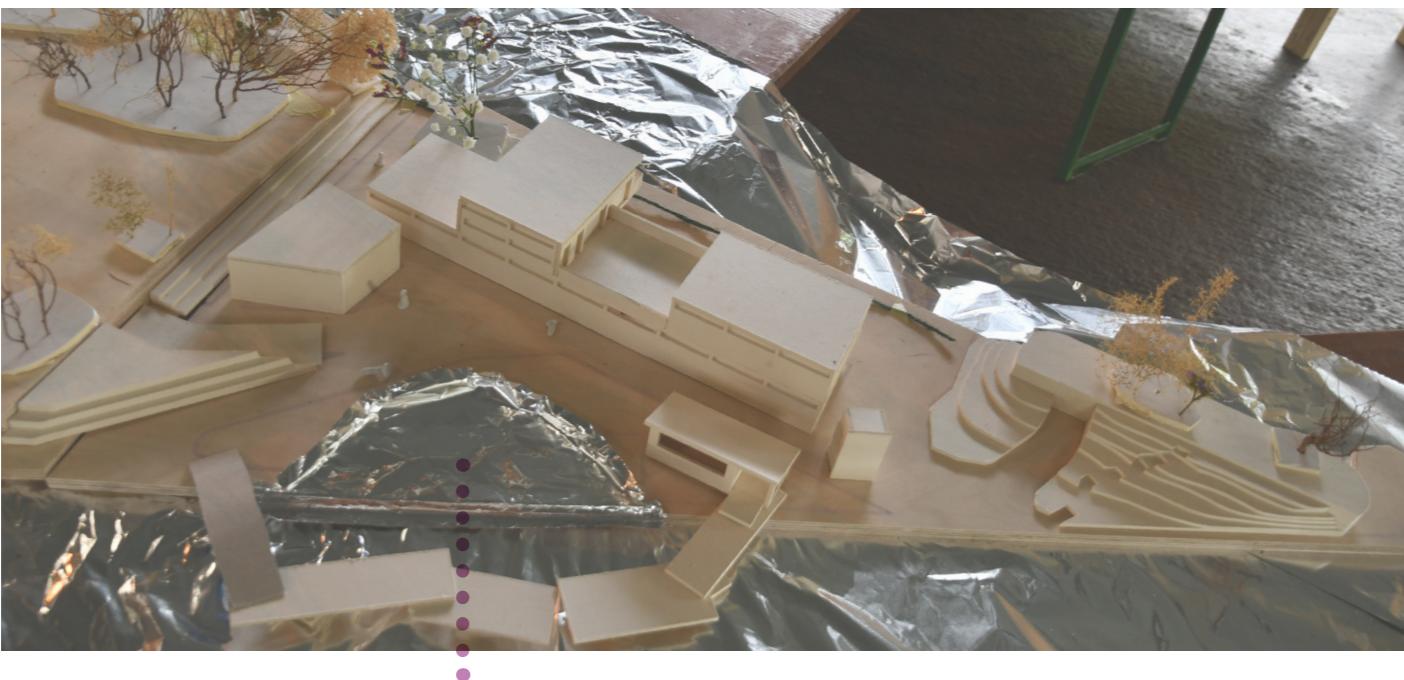
Des activités pour petits et grands : une programmation culturelle et sportive, à différents moments du jour ou de la soirée, et des saisons; l'important : cultiver la richesse de la diversité !

L'espace rendu vivant est plus sûr, la nécessité de règles d'utilisation (charte, peu d'activités amplifiées) s'impose comme importante.

Le succès des espaces d'eau confirme la demande en jeux d'eau et espaces de nages sécurisés pour les enfants.

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.5. LA BAIGNADE



Potentiel point de baignade « enfants » Agora aquatique
l'angoisse de rater la sortie : idée d'infrastructure pour retenir et sécuriser les baigneurs

BAIGNADE

La sécurité dans la baignade est beaucoup évoquée. Elle se traduit notamment avec de nouveaux aménagements côté Rhône, sur le Sentier des Saules, sous la forme d'espaces accessibles à tous, on imagine des rampes d'accès à l'eau, des caillebotis immersibles.

GARANTIR L'ACCÈS À L'EAU

Dans l'idée de baignade, on retrouve celle de la détente liée à la présence de l'eau et du soleil. Les berges étant fortement sollicitées, surtout pendant l'été, il ne faudrait pas restreindre leur capacité d'accueil.

Profiter de l'eau est un besoin primordial pour les habitant-e-s et il doit être garanti.



Le Rhône à considérer dans ses différents niveaux - *une pataugeoire naturelle*
Photographie : Jérôme Mallon - Juillet 2021

LE RHÔNE : DIFFÉRENTS NIVEAUX

Ce besoin pourrait se traduire dans une régulation communiquée de Rhône à certains horaires pour permettre d'en profiter un maximum à différents publics.

Des espaces et des accès plus généreux pourraient être aménagés en considérant le niveau bas ou haut du Rhône.

Lors de ces moments, ils deviennent pour limiter des interventions de grande ampleur sur le lit de la rivière.

Nombres de demandes consistent à avoir des aménagements auxiliaires pérennes qui permettent de faciliter l'accès à l'eau (casier, douches froides, WC).

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.5. BAIGNADE

Arboriser et mélanger de nouveaux usages pour éviter l'envahissement des espaces par les excréments.



Espaces intermédiaire. Connection entre la plateforme et le Sentier des Saules. Des espaces de détentes prévus ailleurs dans le parc que seulement ou ils sont actuellement

Espace de connexion à l'eau, sécurisé, proposition d'emmarchement en amphithéâtre. Objectif d'immersion sécurisée et sortie facilitée du Rhône. Positionné à l'extrémité Ouest des collecteurs selon documentation Hydrique.

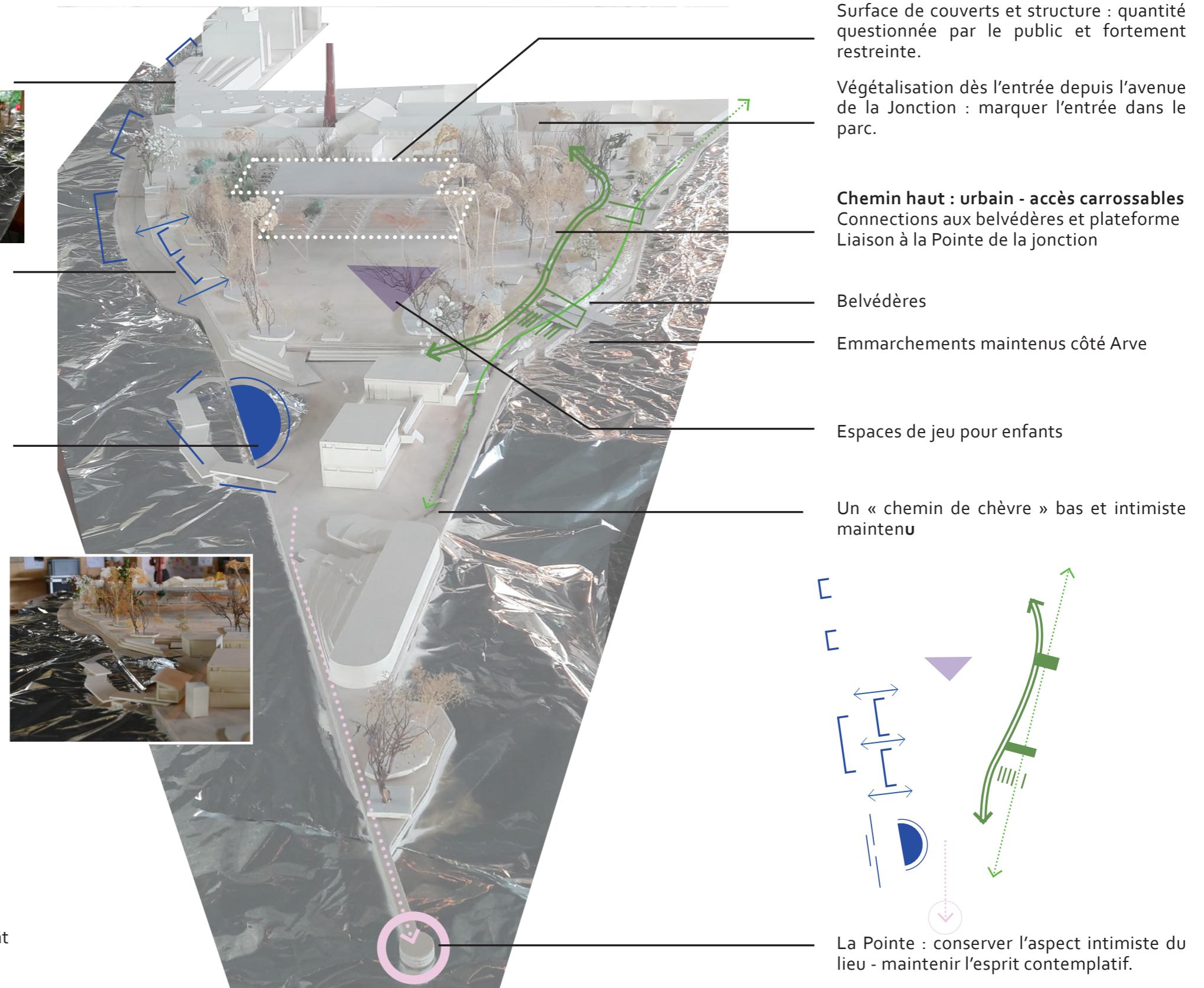


Schéma de synthèse de l'évènement n°2 : Ghât
Equipe LBA - 2021

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

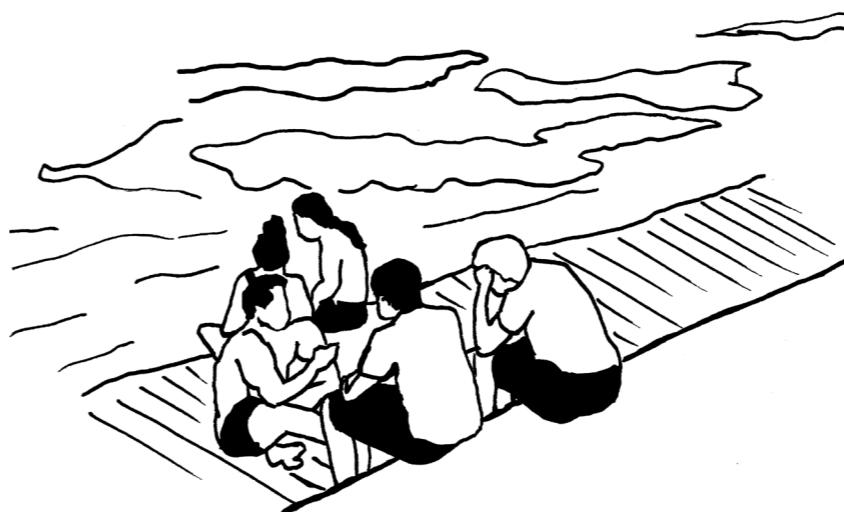
2.6. SOBRIÉTÉ ET DURABILITÉ



Point de sortie principale de la baignade classique dans le Rhône.
Photographie : Mathilde Gintz - Août 2021



Lectrice au bord du Rhône -
Photographie : Mathilde Gintz- Août 2021



Détente au bord du Rhône
Dessin Adeline Vieira - Août 2021

SOBRIÉTÉ ET DURABILITÉ

La sobriété est vivement mentionnée tout au long de l'été.

Elle doit faire partie intégrante du projet, et se traduire dans un projet simple, respectant les traces du passé et les éléments naturels en présence.

Une approche douce et respectueuse du site, des éléments naturels en présence.

Elle devrait être traduite dans le projet par :

- préservation des grands arbres existants sur site

- éviter les terrassements dans leurs couronnes

- préserver la structure présente sur la plateforme (selon possibilités techniques) et réutilisation dans la constructions des nouveaux aménagements du site

- limitation des matériaux de provenance trop éloignées.

- l'autonomie énergétique des activités et du programme se déroulant dans le parc est évidente pour le public de par le potentiel très fort de récupération d'eau et d'apports solaires.

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.7. MOBILITÉ SEUILS ET ACCÈS

2.7.1. PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Le périmètre du parc doit laisser la priorité aux piétons sans interdire complètement vélos et trottinettes. Pour ce faire, des parkings à vélos sont situés à ses entrées

2.7.1. CIRCULATIONS AUTOMOBILES

La concertation appuie l'envie de réduire au maximum la présence de voiture qui transite à la Pointe de la Jonction. Considérer les parkings automobile dans le quartier de la Jonction reste important.

Une zone de parking au pied de la bâtie, proche du théâtre du Galpon pourrait devenir une poche permettant d'accéder à pied au parc de la Pointe de la Jonction.

Des zones de dépôt et de parking sont nécessaires aux activités de l'Usine Kugler qui reste un repère important dans le paysage culturel et patrimonial et dont le rôle avec le parc est à développer de la Jonction et dont maintient dans le temps justifierait cette réflexion.



Grille d'entrée du sentier des Saules vers 1905. La promenade est alors fermée la nuit. Source: communesgenevoises.ch

2.7.2. NOUVEL ARRÊT DE BUS

Disposer d'un arrêt de bus à la fin de l'avenue de la Jonction est un choix évident pour le public et reste sans contrepartie.

2.7.3. MOBILITÉ RÉDUITE

La prise en compte des publics à mobilité réduite est indispensable. Elle ne doit pas conditionner à un « sur-aménagement » d'espaces sauvages.

L'utilisation de la plateforme connaît un vif succès et une augmentation de fréquentation de la part de personnes à mobilité réduite. Elle permet une balade aisée depuis l'EMS des Arénieres, mettant à nouveau l'accent sur l'importance du traitement des abords du parc (périmètre de réflexion élargi de projet).

Le parc est un lieu d'interaction sociale inter-générationnel. La présence de Jardins expérimentaux pourrait accueillir des espaces spécifiques de Jardinage pour personnes à mobilité réduite : des essais peuvent être réalisés pendant la phase transitoire en ce sens.

Envisager un accès à l'eau et/ou la possibilité d'être en contact avec l'eau pour des personnes en difficulté motrices est important et peut se matérialiser sous différentes formes : fontaines, rampe d'accès au Rhône...

2.7.4. SEUILS ET ACCÈS

Un parc ouvert et sans barrières. L'utilisation a montré que la gestion du site était simplifiée par la présence d'accès possibles à encadrer. Tout comme le parc des Bastions ou d'autres lieux à Genève, un dispositif et seuil d'accès même s'il existe à titre dissuasif (sans fermeture complète), faciliterait la mise en place du projet et son entretien.

L'expérience et les retours faits par le public et les acteurs en place confirment cette hypothèse, même si le caractère spontané et magique d'un lieu ouvert et accessible en permanence en pâtit énormément.

Le risque engendré par cette attitude est d'écartier un public en quête de repères dans l'urbain. La gestion publique et / ou partagée du lieu doit être collaborative pour être fonctionnelle. Les horaires d'ouvertures ont également pacifié la résolution de conflits de voisinage et facilité l'entretien du lieu. La présence d'une entreprise privée pour la gestion du lieu n'est elle pas souhaitable sur le long terme. Il pourrait être imaginé des alternatives en comptant par exemple sur un concierge.

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.8. ASSEMBLÉE DU PARC

Michael Serres: "If institutions are organisational systems based on an inside /outside framework ... ex- titutions are designed as areas where a multitude of agents can spontaneously assemble."

To clarify, it's not to say that things from outside need to happen on the inside, because that would make the Floating University an institution, it would determine that some people belong and other people do not. But if we could try to develop an ex-titution – a place where people can spontaneously assemble – then it would connect to the notion of freeing ourselves from a dependence on rules.

Michael Serres : « si les institutions sont des systèmes organisationnels basé sur un schéma intérieur / extérieur ... ex-titions sont conçues comme des lieux où de multiples agents peuvent se réunir spontanément. »

Pour clarifier, je ne dis pas que les choses de l'extérieur ont besoin de se produire à l'intérieur, cela ferait de la Floating University une institution et déterminerait qui y appartient et qui en est exclu. Mais nous pourrions essayer de développer une ex-titution, un lieu où les gens peuvent se rassembler spontanément résultant à une libération face à notre dépendance aux règles.

Texte : VOILÀ, IT'S NOT FLOATING AND IT'S NOT A UNIVERSITY! A conversation between members of a non-institution, edited by Gilly Karjevsky
Traduction : Jérôme Mallon

2.8.1. QUELS PARTENARIATS ?

L'assemblée du Parc existe et se compose de « membres » qui diffèrent par leurs rôles et leurs statuts, ainsi que leur type d'implémentation dans le projet.

L'expérience menée cet été nous a permis de mieux appréhender les interactions et l'importance de continuer à mener un travail de coordination : les Jardins de la Jonction, faîtière ayant pour but de faire vivre les espaces de la plateforme, doit continuer à évoluer et jouer un rôle important dans l'utilisation des espaces.

1. Les institutions : DSSP et ACM.

L'objectif commun de bonne gouvernance du site doit être cohérent avec l'intention de l'image directrice développée.

Les acteurs du site peuvent s'appuyer sur le soutien logistique et technique de la Ville de Genève, par exemple, comme cela a eu lieu, l'entretien est assuré par « Voirie Ville Propre » au cours de l'utilisation.

Une autre possibilité, des postes « accompagnés » sont développés pour la formation et servent la co-construction, la co-gestion et la co-programmation des lieux, voir son entretien. Sous la forme par exemple de contrat délégués à des entités selon un contrat temporaire et renouvelable facilement avec des objectifs d'inclusion et de participation.

2. Le Forum Pointe de la Jonction

Le rôle de suivi et garant de la démarche du Forum devrait continuer. Les partenariats entre entités présentes sur le site pourraient être développés de manière plus fluide, mais des ententes ont déjà pu être trouvées dans la mutualisation de matériels, voir d'espace (stockage, technique...).

3. Une nouvelle entité : les Jardins de la Jonction.

La création du collectif des Jardins de la Jonction répond aux difficultés au Forum Pointe de la Jonction d'assumer un rôle de présence sur le terrain (sans moyens) et aux responsabilités que cela peut entraîner.

4. Médiation culturelle

Nous pensons qu'il est important de capitaliser sur la médiation culturelle et sociale avec des dispositifs tels que les correspondants de nuits, en particulier pour l'été et pendant les périodes d'affluence, où le public pourrait être sensibilisé à la proximité d'un voisinage.

2.8.2. MODÈLE ÉCONOMIQUE

Comment financer et pérenniser des activités sur le site indépendamment de l'obtention de subventions ?

1. Public - Privé - Associatif

Pourrait être établi entre une entreprise, dont une part des bénéfices ou du loyer pourrait être reversé par la Ville sous forme de subventions de soutien à l'initiative et à la programmation culturelle des espaces.

Les rapports de proportions entre bénéfices apportés et reversés devraient être encadrés et équilibrés, ainsi que l'utilisation des ressources et l'apport créatif qu'ils engendrent « monitoré », à savoir, documenté et analysé dans le temps pour être adapté si besoin. Le tissu associatif devient en ce sens partenaire actif d'une entreprise présente sur le site et l'interaction entre les deux doit être construite.

2. Public - Associatif

L'espace est mis à disposition gratuitement à différents acteurs. L'espace reste cela dit public et géré par la Ville de Genève. Ce modèle reste plus attaché au grand public et aux actrices et acteurs en présence.

2.8.3. UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU

L'accompagnement du projet est réalisé par l'Assemblée de la Pointe, d'une certaine manière, c'est l'interaction des membres qui stimule et oriente le projet de manière incrémentale.

2.8.4. MODÈLE DE GESTION ?

La gestion du parc ayant été simplifiée par la mise en place d'un gardien des portes et la propriété du site accrue, peut se poser la question d'un « concierge » ou d'une personne référente comme dans d'autres espaces publics.

Une série de test pourraient être réalisés dans les mois à venir selon la présente analyse.

2. SYNTHÈSE PAR THÈMES

2.9. ACOUSTIQUE



Tests acoustiques lors de l'évènement Agora
Relevé acoustique et photographie : Thomas Juguin- Août 2021

2.9.1. ACOUSTIQUE

Le dimensionnement des éléments qui pourraient amener des nuisances sonores est adapté en fonction de son emplacement.

Des mesures physiques peuvent être facilement intégrées au projet : à proximité directe des habitations, les pontons proposés se trouvent avancés sur l'eau et permettent de générer une distance moins propices à certaines activités qui génèrent des nuisances olfactives et sonores comme les barbecues.

L'utilisation et la disposition de la végétation permet

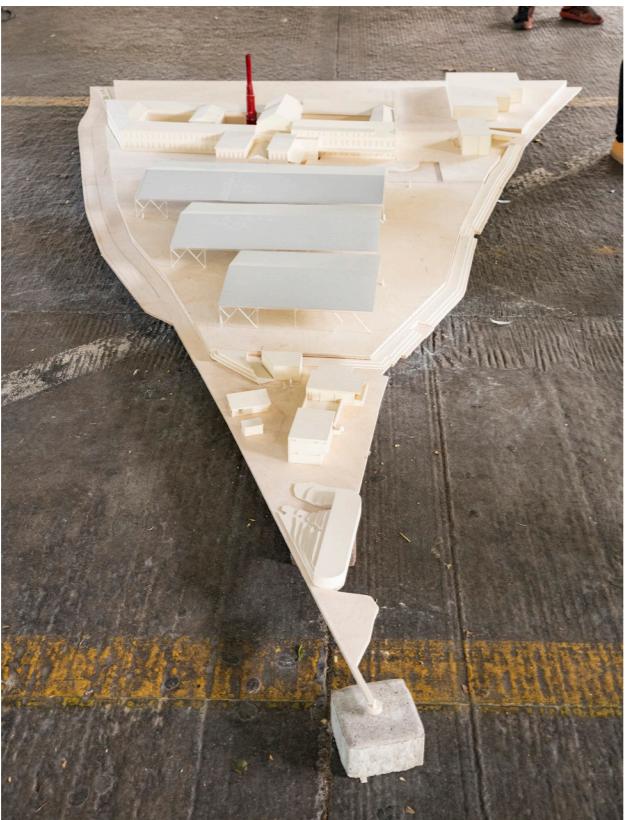
L'accent est à mettre sur la prévention et les règles d'utilisation du lieu : aller à la rencontre du public avec des correspondants de nuit par exemple constitue un élément de réponse qui permette de sensibiliser le public vis-à-vis de son entourage sans surcharger les patrouilles de police.

Les activités sonores amplifiées à la Pointe de la Jonction sont communiquées à l'avance aux voisins une attention est portée sur le volume sonore et des filtres acoustiques pourraient être imaginés par endroits.

La fréquence d'événements provoquant des nuisances sonores doit être adaptée au voisinage et définie selon les même règles qu'ailleurs en Ville de Genève.

3. SYNTHÈSE PAR ESPACES

3.1. VUE D'ENSEMBLE : LA MAQUETTE LORS DES ATELIERS



Etat initial évènement 1



Etat projeté par le public - évènement 1



Etat projeté par le public - évènement 3



Etat projeté par le public - évènement 4

Contexte

Lors de chaque événement, la maquette a été un outil d'interaction fort. Si les thèmes étaient précis, les discussions se sont souvent focalisées sur un élément très présent visuellement : la présence des couverts et de leurs structures.

Le public lors des ateliers était toutefois restreint à une vingtaine de personnes en moyenne, avec des participant-e-s régulier-e-s.

En fin d'atelier, la présence des couverts et de leurs structures fut amoindries pour faire place à une densité végétale plus importante par le public et à sa demande.

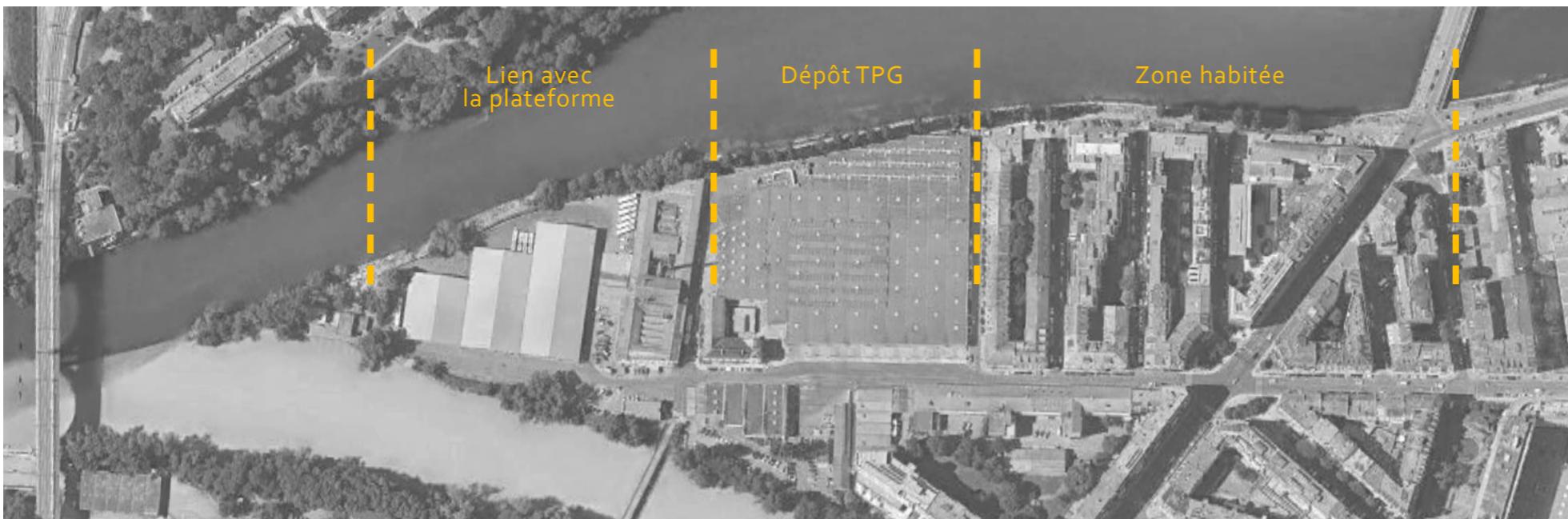
Si le résultat est parlant et donne un type de réponse, il se doit d'être mis en perspective et mitigé par le nombres de questionnaires remplis d'un public qui n'assiste jamais aux événements (adolescent-e-s, jeunes adultes) dont la vision diffère sur les questions du maintien de surfaces d'ossatures.

Leur caractère brut et post-industriel revêt un sens poétique et contraste avec la présence paysagère qui s'y insère. Le succès dans l'imaginaire d'une toiture architecturée, ajourée, serre, végétalisée, terrasse, suspente, toboggan et balançoire a fait sa place dans l'imaginaire de certain-e-s habitant-e-s.

Tout le monde s'accorde à dire que la présence végétale doit être retrouvée sur le site, son approche doit être approfondie au stade du projet.

3. SYNTHÈSE PAR ESPACES

3.2. LE SENTIER DES SAULES



Sentier des saules : 3 zones aux sensibilités différentes

3.2.1. SENSIBILITÉS DIFFÉRENTES

Le traitement des 3 zones identifiées en plan est à appréhender avec des sensibilités différentes, mais répondent à des enjeux communs : répondre à la forte demande et garantir l'accès à l'eau, qualité exceptionnelle en centre ville.

La « zone habitée » est très sensible au bruit. La zone de contact avec le dépôt TPG est elle moins soumise à cette problématique mais y sera dans le long terme. Enfin la zone de lien avec la plateforme est celle qui sera sujette aux modifications les plus importantes. Toutes demandent une meilleure gestion des activités nocturnes sur les berges.

Observations & Recommendations

Répondre aux demandes de déplacements d'infrastructures facilitant la baignade va à l'encontre des résultats de la concertation et créera un précédent qui se répercute sur l'ensemble du projet de Parc.

Les activités qui prennent place au bord du Rhône ont un succès populaire important, caractéristique de ce quartier.

L'accès aux berges ne doit pas se restreindre et être concentré dans la partie en « lien avec la plateforme», en prenant en compte l'expansion de Pointe Nord et du PAV en général, la pression sur la Pointe de la Jonction sera d'autant plus exacerbées, au risque de nuire à la qualité des espaces.

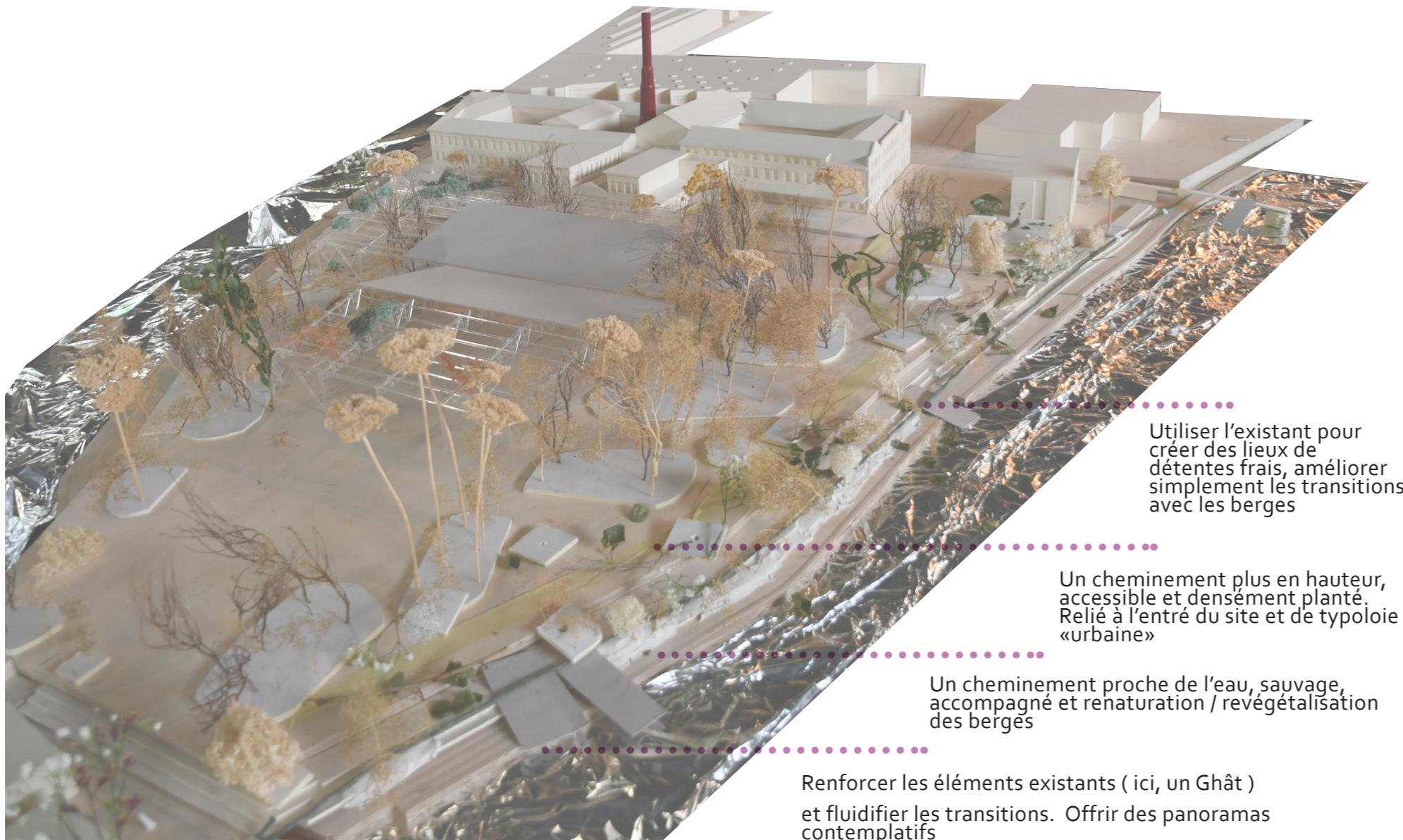


Besoin identifié (et récurrent) dans les sondages d'aménagements sur le sentier des saules

Carte participante - retour gazette n°2 - Juillet 2021

3. SYNTHÈSE PAR ESPACES

3.3. LES BORDS DE L'ARVE



3.3.1 CONTEMPLATION

Le mot clé qui revient lorsque cette rivière est évoquée. L'Arve est considérée comme un lieu de tranquillité et de « refuge » face aux berges parfois sur-fréquentées du Rhône.

3.3.2. S'APPUYER SUR L'EXISTANT

Si le terrain est envisagé fortement remodelé, il apparaît comme important de respecter les grands arbres et travailler sur les traces de l'existant en les mettant en valeur. De nouveaux usages pourraient trouver leur place aisément sur les bords de l'Arve, des pratiques plutôt familiales.

Cheminements et points d'arrêts sont imaginés en contrebas et dans la partie haute de la plateforme.

3.3.3. JARDINS EXPÉRIMENTAUX

Les Jardins partagés et expérimentaux testés pendant la période estivale ont connu un certain succès et pacifiés la relation au lieu. Leur emplacement exact n'est pas figé mais l'intention de leur réserver des espaces évidents.

3.3.4. ASPECT SAUVAGE DE LA RIVE.

Le renforcement végétal fait partie des priorités et implique d'étendre la zone boisée le plus proche possible de la structure.

Synthèse des discussions sur la maquette suite au deuxième évènement : Ghâ
Juillet 2021

3. SYNTHÈSE PAR ESPACES

3.4. LA POINTE -



En haut : buvette de la Pointe lors de l'été 2021. Photographie : Parfait Bayala (AHJ)
En bas : bâtiment Honegger dans son état d'origine, 1969. Etude Historique - Mai 2019

3.4.1. ABORDS DU BÂTIMENT HONNEGGER

L'entrée de la Pointe, elle, est envisagée dans la concertation par une majorité très forte comme un lieu privilégié pour sortir ou accéder à l'eau en sécurité. On trouve parfois quelques enfants se baignant aux pieds des escaliers qui descendent dans le Rhône depuis la passerelle, mais cela reste rare, et pour cause, le lieu est également très prisé pour se prélasser et profiter du soleil.

D'un point de vue technique et historique c'est l'endroit où l'eau pourrait reprendre sa place sur le site pour répondre aux envies d'accès sécurisé à l'eau. Une décision peu claire et invasive par rapport au site.

La pointe de la Jonction déjà animée par la présence de sa buvette, constitue un pôle social et culturel jouant un rôle important.

Conserver ces fonctions d'accueil du public émerge comme un souhait partagé et pourrait trouver écho dans la présence du bâtiment du canoë club.

3.4.2. LE BÂTIMENT HONNEGGER

Les activités nautique : patrimoine culturel à la Jonction

L'option de réaffecter le bâtiment Honegger en pôle social et culturel ouvert, plus familial, connaît un succès unanime, à condition d'être relocalisé à la Jonction. ; le maintien des activités de canoë et de rafting est ancré dans la tradition et la culture de la Jonction.

Fort affecté par la circulation automobile liée aux activités nautiques, le futur parc de la Jonction pourrait bénéficier d'une relocalisation en amont de ces activités.

Les études et la faisabilité de ces opérations restent à définir, mais les personnes responsables d'activités ne s'opposeraient pas à disposer de nouveaux locaux.

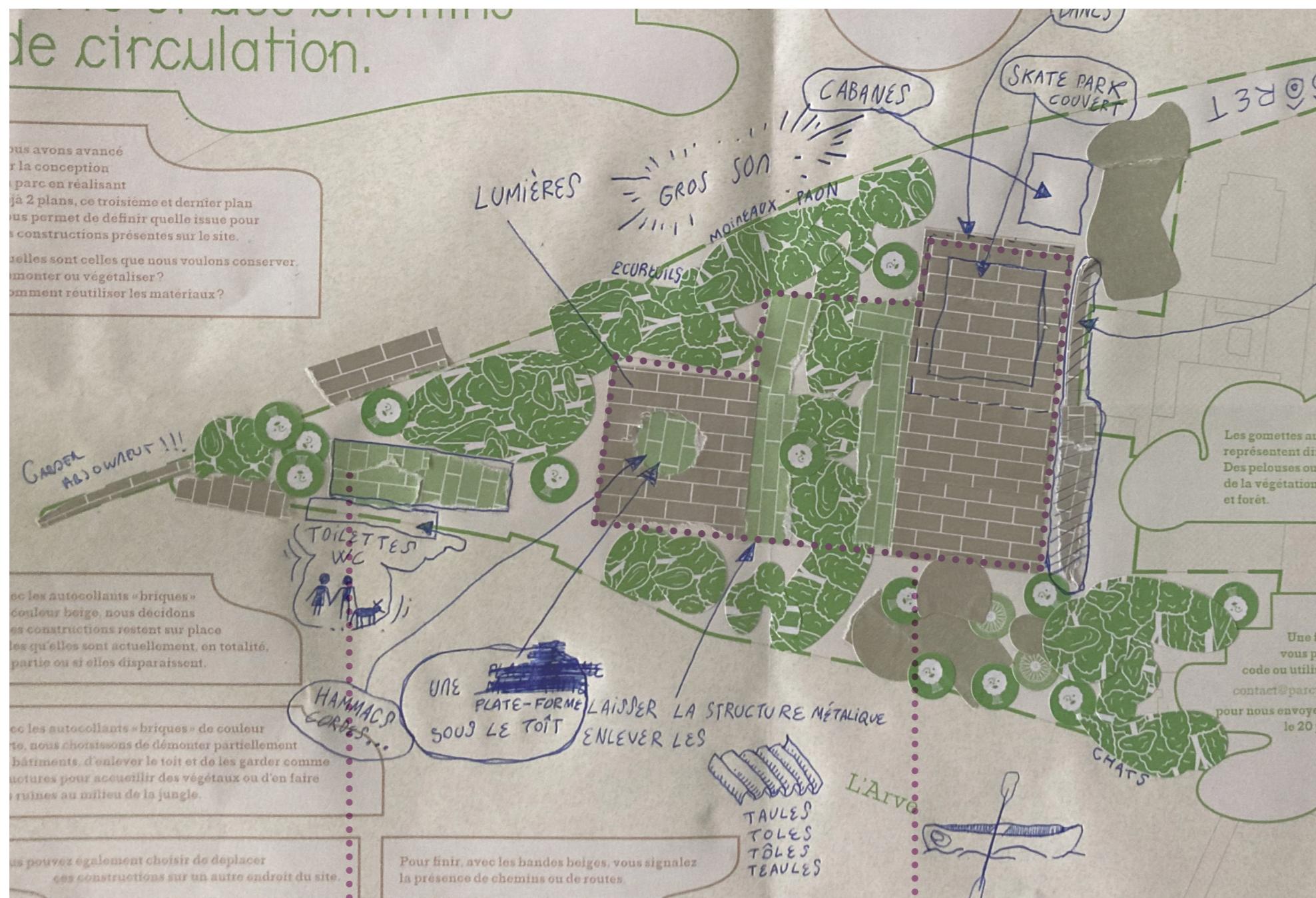
3.4.3. LA CONFLUENCE

Le caractère poétique et intimiste de la promenade tient à cœur à toutes et tous les participants interrogés.

Seule l'identité du Siphon SIG est à questionnée par le public.

3. SYNTHÈSE PAR ESPACES

3.5. LA PLATEFORME



- Le bâtiment Honegger est accueille de nouvelles fonctions publiques.

- Les illustrations rendues expriment l'envie d'un dialogue entre construit et naturel fort.
- Ici la nature pénètre les espaces des Halles, dont l'entier reste perceptible et retravaillé pour faire place à la végétation.

3.5.1 VALORISER L'EXISTANT

Mettre en valeur l'existant : conserver et modifier les halles. Voir la nature reprendre ses droits d'une manière atypique enthousiasme le public qui voit également dans la structure existante un imaginaire créatif.

Un distinction entre « couverture » des halles et « structure » est nécessaire.

La valorisation de l'existant pourrait se matérialiser par la végétalisation de parties du sol et de la structure créant le dialogue entre ces dernières.

La toiture, découverte et retravaillée selon les endroits apporte de lumière naturelle et laisse passer la végétation.

Sur ses abords, elle génère des zones d'usages différentes : jeux - lieu de rassemblement sportifs et culturels - espaces de création .

Le potentiel de la structure et de la toiture pour être végétalisée, ou utilisée pour la production d'énergie mérite d'être envisagé.

3.5.3. CONSIDÉRER LES ALENTOURS

Le rôle de l'usine Kugler et la possibilités de partager des espaces est à envisager dans le futur. Aussi, le déménagement des activités nautiques qui impliquerait une relocalisation en amont de l'Arve pourrait prendre place dans des bâtiments connexes au site (pension TPG) ou à côté.